PLU

Du conte de fées à la série *chair de poule*

PôlesActu.

Entreprises des Pôles d'Aix-en-Provence

www.entreprises-aix.com

N° 57 • janvier 2015

SAPS votre partenaire sécurité sur le Pôle d'Aix

Pour le compte de l'**Association des entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence**, **SAPS** assure la sécurité nocturne du Pôle par une présence permanente de véhicules d'intervention.

Ces véhicules sont en liaison radio constante avec notre station de télésurveillance **Ci2t** (certifié APSAD type P3).

C'est l'assurance pour nos clients d'un délai d'intervention très rapide lors d'un déclenchement d'alarme.

Étude personnalisée du plan de sécurisation de vos locaux.

SAPS

0825 801 833
24 h/24
www.saps13.fr

Numéro d'autorisation CNAPS 013-2112-10-01-20 130 349 367. Article n° 612-14 du Code de la Sécurité Intérieure : l'autorisation administrative préalable ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics.

BLANC DÉMÉNAGEMENTS

80 ans et 4 générations d'expérience à votre service

- **Garde-meubles en containers situés sur le Pôle d'Activités d'Aix**
- **Monte-meubles extérieur**
- **Transferts de bureaux et d'archives**

Travail soigné réalisé en présence du patron

04 42 26 09 53

Déménagement de la Maison des Entreprises

Agence : 98, cours Sextius - 13100 Aix-en-Provence - demblanc@voila.fr
www.demenagement-blanc-aix-en-provence.fr

PôlesActu.
Entreprises des Pôles d'Aix-en-Provence
www.entreprises-aix.com

Directeur de la publication
Frédéric Blanchard

Responsable de la rédaction
Patricia Marcellet

Comité de rédaction
Bruno Deleage, Nicolas Desanti
Maurice Farine, Bernard Figuière, Bruno Jullien,
Emanuel Larrondo,Giovanni Marinella,
Jean-Claude Marcellet, Christian Marquié,
Béatrice Somville

Ont collaboré à ce numéro
Ingrid Cappoen, Sergio Fumelli,
Corinne Duquenne, Laura Mazeyrac

Illustration de couverture :
Juan Darien - I Stock Getty Images

Association des Entreprises du
Pôle Activités d'Aix-en-Provence
Tél. 04 42 24 40 26 — Fax 04 42 39 77 66

www.entreprises-aix.com
contact@entreprises-aix.com

Chargé d'édition : Carrefour d'Entreprises — PAAP
Impression : Pure Impression

IMPRIM'VERT®

Distribution gratuite de 2 500 exemplaires
Dépôt légal : 1er trimestre 2015 — ISSN 1161-725 X

Pôle d'Activités Aix-en-Provence

Maison des Entreprises
45, rue Frédéric Joliot
13290 Aix-en-Provence

AIX PIOLINE POLE COMMERCIAL

Rue Guillaume du Vair — BP 60060
13545 Aix-en-Provence Cedex 4

Avec le soutien de :

communauté du PAYS D'AIX
www.agglo-paysdaix.fr

Sommaire 57

Dossier
• PLU - Du conte de fées au... 4-10

Zoom entreprise - Food Truck Station 12

Gros plan - Titan Aviation 14-15

Gros plan - Horizane 16

Club Entreprises 18-25

Gros plan Thales SESO 26-27

Le chiffre - Loi de finances pour 2015 28

Agenda - Repères 30

Brèves 32-33

Zoom - Royal Cactus 36

Gros plan - Thesaurus 38

La Pioline a fêté ses 45 ans 39

Par Béatrice **Somville**

Du conte de fées à la série *chair de poule*

Il était une fois un Pôle, sur lequel s'étaient penchées de nombreuses bonnes fées.

Idéalement situé, au soleil, dans un environnement privilégié, proche des grands axes autoroutiers et de l'aéroport, il se développait tranquillement depuis plus de quarante-cinq ans, faisant ainsi beaucoup d'envieux.

Au fil du temps, plus de 1 500 entreprises employant sur le site près de 26 000 salariés s'étaient implantées. La ville d'Aix pouvait s'enorgueillir de ce joli poumon économique.

Relais sur terre des bonnes fées, travaillant sur toutes les problématiques pour assurer la qualité de vie sur le PAAP, l'Association des Entreprises veillait au grain. La Ville, de son côté, avait récemment confirmé son désir de voir encore se densifier le Pôle. Tout allait pour le mieux, dans le meilleur des mondes.

Dans ce ciel sans nuage passaient des avions. Et personne n'y prenait garde. Pourtant dans l'un d'eux, un diablotin, mandaté par l'État – il est vrai, de plus en plus souvent mis en cause - prenait, d'un peu haut peut-être, des photos, des repères, afin d'établir une cartographie. Une cartographie ? Oui, au nom de la sacro-sainte loi de la prévention des risques. Qui s'en plaindrait ? Dans l'absolu, personne. Personne n'a envie de voir se renouveler les situations dramatiques qu'ont connues par le passé certaines villes durement frappées par des inondations meurtrières. Sauf que les conséquences de tableaux peints à la spatule, sans analyse fine, qualitative et ciblée, s'avèrent inquiétantes pour l'avenir. De nombreuses sociétés se retrouvant soudainement en zone inondable ou naturelle, avec toutes les suites que ce classement induit. Heureusement, la municipalité aixoise et les entreprises sont dans le même bateau. Les premières ne veulent voir ni leur développement entravé ni leur patrimoine foncier dévalorisé, la seconde ne peut prendre le risque de regarder son Pôle se réduire comme une peau de chagrin. L'heure est donc à la recherche de solutions.

Une réunion instructive

Alors que l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU), document qui exprime la vision du territoire pour les 10 à 15 années à venir, est en cours depuis début décembre, le groupe de travail PLU de l'Association a invité les différents acteurs concernés à se rencontrer à la Maison des entreprises. L'occasion, pour les uns, de fournir des informations sur le projet et la méthode utilisée, pour les autres, de formuler leurs questions et leurs inquiétudes et d'exposer quelques situations particulières. Rappelons que s'il est adopté, le nouveau plan classe une grande partie du Pôle en zone inondable et certains terrains en domaines boisés (voir cartes). Cela signifie pour leurs occupants non seulement l'impossibilité de se développer davantage, mais aussi, une moins-value en cas de revente ! Témoignant de leur intérêt pour ce sujet délicat, de nombreux responsables de la mairie ainsi que de l'État (DDTM) avaient répondu à l'appel. ***Si la Ville n'avait rien fait, aujourd'hui, la situation sur le Pôle serait bien pire !*** Celui qui parle c'est Alexandre Gallese, adjoint à l'urbanisme. L'homme qui connaît bien le dossier précise, d'entrée de jeu, qu'il ne s'agit pas ici d'une volonté municipale. ***Avoir fait une zone hydrogéomorphologique sur le Pôle, c'est la conséquence d'une cartographie établie par les services de l'État. Celui-ci a défini des zones de risques, dans lesquelles aucun permis ne peut plus être délivré par le maire. C'est ainsi ! Nous n'avons aucune envie de mécontenter les chefs d'entreprise, surtout en ces temps difficiles*** poursuit l'élu.

Il rappelle les faits : *en 2006, puis en 2007, l'État a averti la municipalité, cartographie à l'appui, que des risques d'inondation avaient été identifiés sur la commune d'Aix-en-Provence. La mairie a demandé à plusieurs reprises un PPRI, plan de prévention des risques inondation, mais ses requêtes sont restées sans suite. La Ville d'Aix a alors décidé de lancer, avec le cabinet SAFEGE, une nouvelle étude plus spécialement axée sur le Pôle, l'objectif*

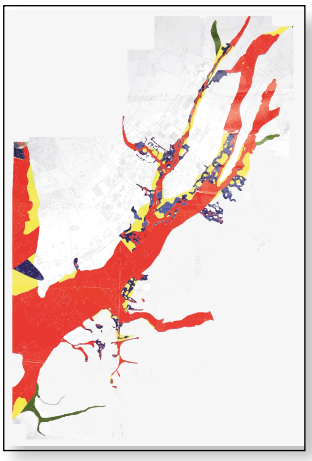

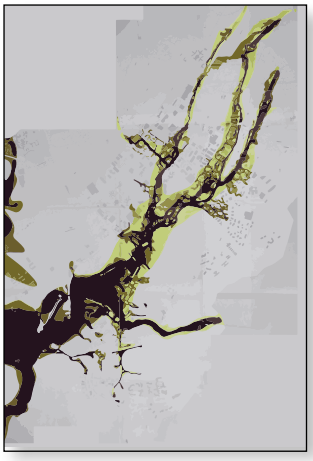

Plan
local
d'urbanisme

étant de réduire la fameuse zone rouge pour tenter d'épargner les entreprises. On a pu en sauver quelques-unes, mais ce n'est pas possible pour toutes, certaines propriétés demeurent inconstructibles résume l'adjoint. *Nous savons ce que cela représente en termes de foncier et de travail. Nous avons toujours accompagné les entreprises et nous sommes bien conscients qu'elles doivent pouvoir se développer. Parallèlement, la Ville a besoin que les entrepreneurs puissent construire des bâtiments, c'est indispensable pour l'emploi.* ***Sans le Pôle, qui concentre 2/3 de l'activité, le chômage serait plus important. Je souhaite que l'on fasse des travaux.*** *Lorsqu'il y a un PPRI, il est possible de tenir compte d'études complémentaires et de revenir sur une décision pour délivrer un permis, par exemple. Ce n'est pas le cas avec le PLU : si quelqu'un produit une étude contradictoire, on ne peut pas en tenir compte !*

Reste pour l'heure la possibilité de faire des travaux qui réduiront les risques. *Je souhaite que l'on fasse le maximum, une première enveloppe a déjà été estimée à 15 M€, auxquels il faudra ajouter les acquisitions en vue de relocaliser ceux qui n'auront pas pu être sauvés. La CPA est prête à investir,* annonce Alexandre Gallese, s'interrogeant au passage sur l'attitude qu'adoptera le cas échéant la Métropole… *mais* ***un plan local d'urbanisme ça se révise et ça s'adapte***. En attendant, chacun peut aller le contester s'il n'est pas d'accord, les observations seront étudiées avec bienveillance par le commissaire enquêteur, dans les limites de la réglementation imposée.

Une étude aux conséquences inquiétantes

L'exposé de la méthode employée pour la modélisation de l'aléa a révélé les points faibles et les limites du système : incertitude, approximations, transposition, emprise très large, calculs mathématiques qui mettent 12 heures voire plus à tourner...

Autre point d'achoppement, les erreurs d'appréciation au niveau de la réalité du terrain avec des différences d'altitude qui ne sont pas toujours prises en compte.

Ainsi, l'étude est partie **de l'hypothèse la plus défavorable** avec un risque maximum qui a 1993 comme année de référence et une zone au nord d'Aix comme référence géographique ! Qu'à cela ne tienne, le modèle a été transposé sur le Pôle, celui-ci n'ayant pas connu d'incident cette année-là, ni d'ailleurs au cours des dix ans qui viennent de s'écouler. *On est dans le flou. On se fonde, pour décider de notre sort sur* ***des évènements aléatoires et pluvieux dont certains ne sont plus arrivés depuis 100 ans,*** fait remarquer Bernard Figuière. *Au fil des ans, le principe de précaution ne cesse d'augmenter pour les collectivités qui prennent de moins en moins de risques. C'est vrai pour l'hydrogéomorphologie, ça l'est aussi pour les zones agricoles. On est en pleine contradiction. On déplore une pénurie de foncier, mais tout semble mis en œuvre pour diminuer le nombre de surfaces constructibles. Ça peut avoir du sens en milieu périurbain, mais pas dans un parc d'activités qui a besoin de s'étaler notamment au niveau R + 0 avec la nécessité de stationner et de manœuvrer. Combien de temps et combien d'argent cela a-t-il coûtés pour en arriver là ?* interroge le chef d'entreprise.

Autre point d'achoppement, **les erreurs d'appréciation au niveau de la réalité du terrain avec des différences d'altitude qui ne sont pas toujours prises en compte.** Un seul coup d'œil au sol – et non vu d'hélicoptère — permettant de contester certains écoulements et les hypothèses incohérentes et alarmistes qui en découlent. *Certains éléments trop petits ou non pérennes ne sont pas retenus,* confirme Nicolas Hesse (SAFEGE).

Reste qu'en fonction des hypothèses que l'on rentre dans le modèle, la variation aléatoire est d'autant plus forte. *Il faut analyser une configuration très particulière : très grande surface, très faible hauteur : ce qui est extrêmement difficile à modéliser. Selon la façon dont on détermine les paramètres de réglages, les résultats peuvent varier de manière considérable,* explique, pour sa part, Jean-Claude Marcellet.

On ne conteste ni le risque, ni l'existence du modèle mis en œuvre. On s'interroge sur le tuning. ***Il suffit, en effet, que les données retenues soient quelques pour cent trop pessimistes pour influencer***

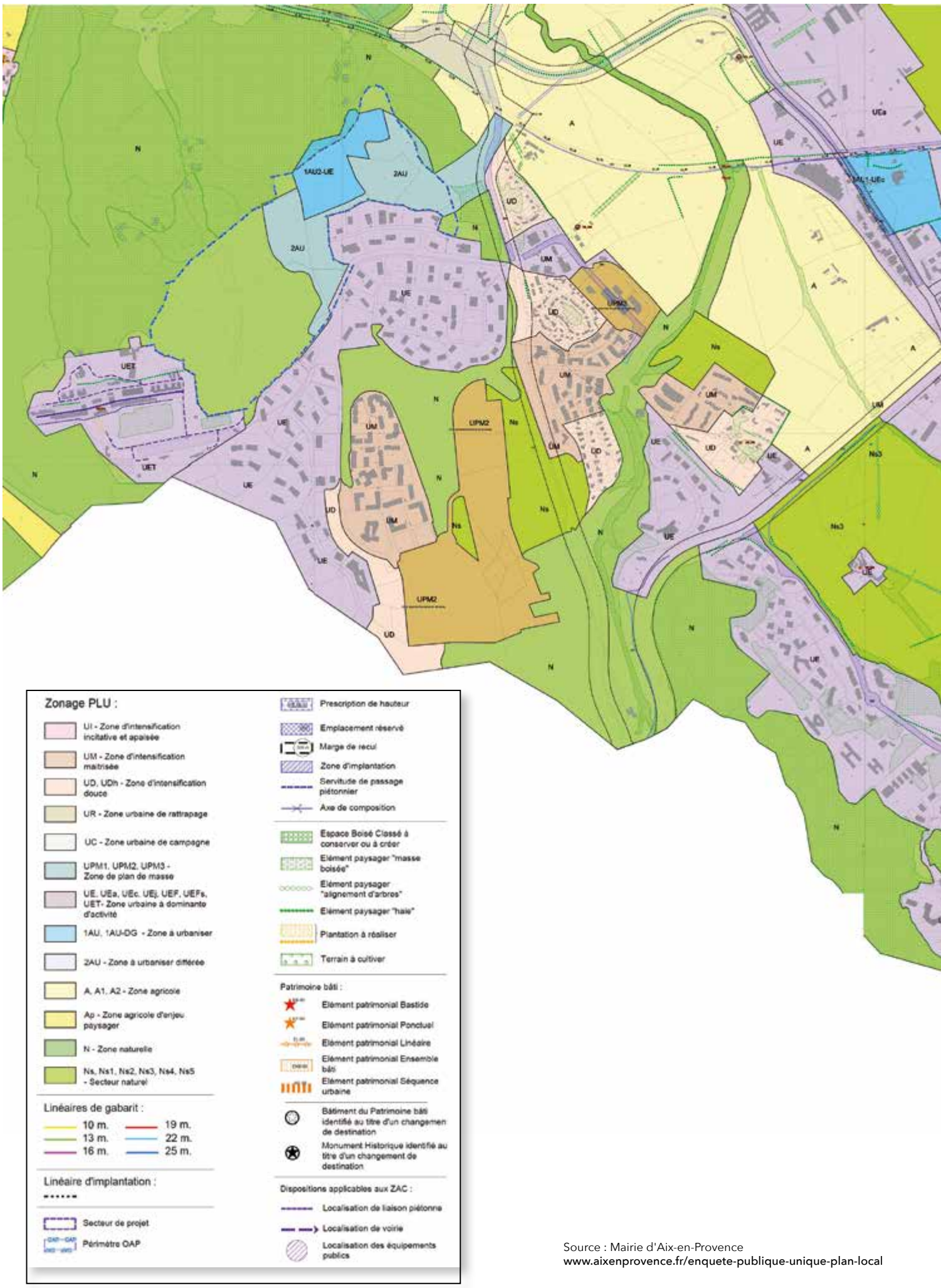

Source : Mairie d'Aix-en-Provence
www.aixenprovence.fr/enquete-publique-unique-plan-local

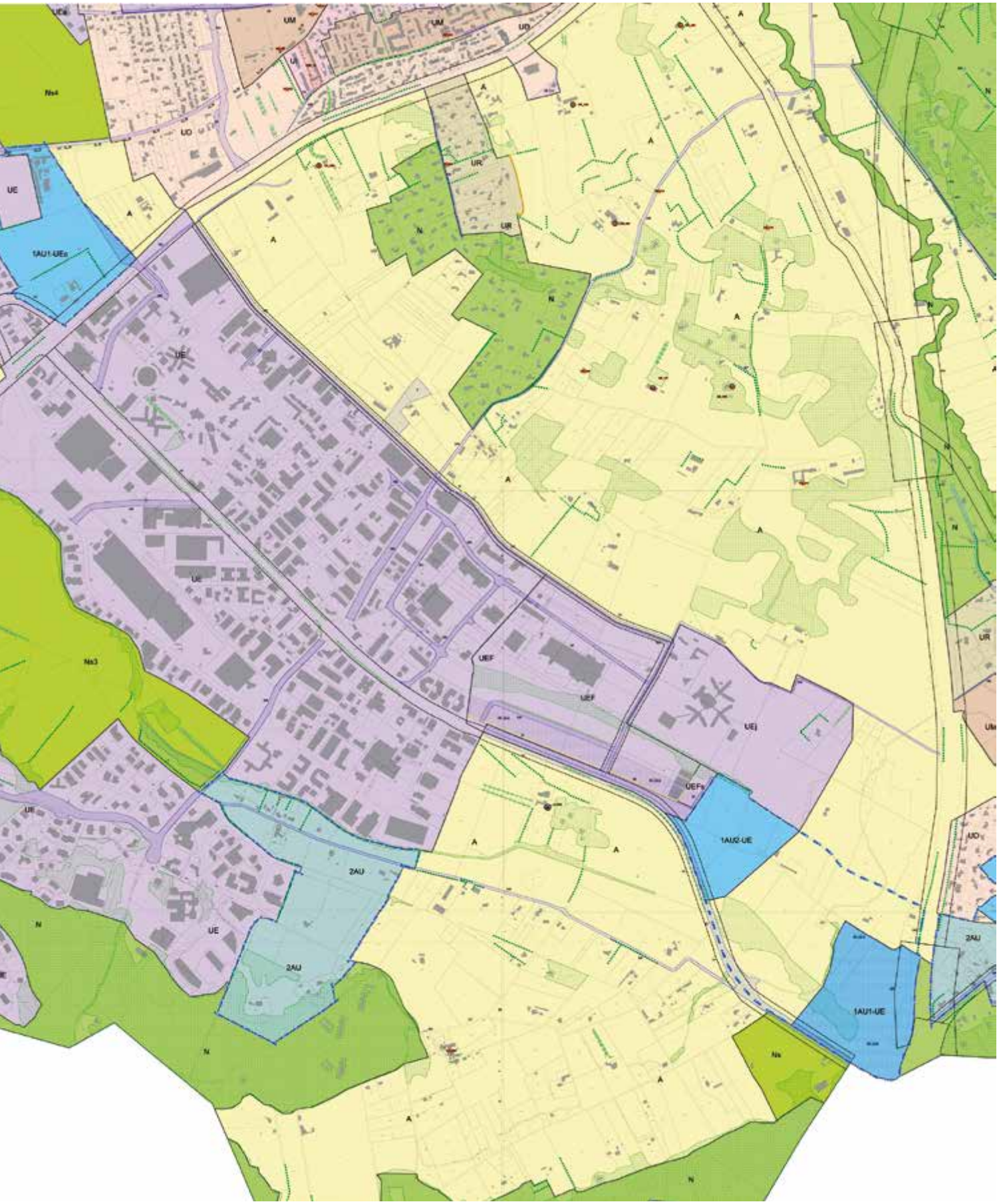
UEa
UM
UM
UD
Ns4
UD
UE
A
1AU1-UEa
UR
UR
N
N
A
UE
A
A
UE
Ns3
UEF
UEF
UEj
UEFa
1AU2-UE
UE
2AU
A
A
N
UE
2AU
N
N
A
A
N
UR
UD
2AU
1AU1-UE
Ns
N

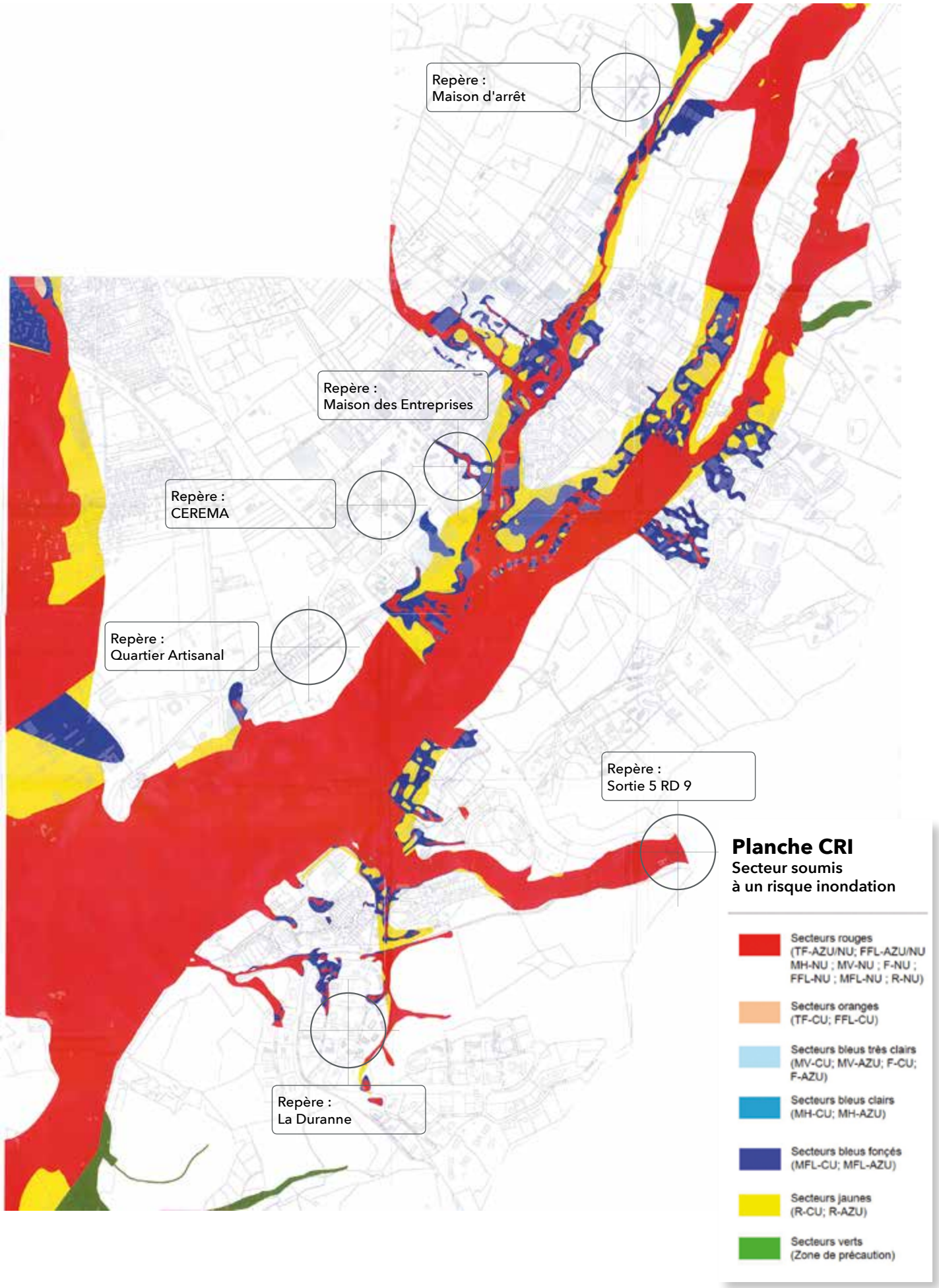

Source : Mairie d'Aix-en-Provence
www.aixenprovence.fr/enquete-publique-unique-plan-local

Planche CAI
Secteur soumis
à un aléa inondation

Source : Mairie d'Aix-en-Provence
www.aixenprovence.fr/enquete-publique-unique-plan-local

***significativement le diagnostic**. Il est donc essentiel de vérifier qu'en modifiant légèrement les seuils, les résultats ne sont pas divisés par 2, voire par 3 ! On ne pourra pas faire l'économie d'une zone à risque, mais il faut pouvoir la ramener à une surface réaliste* . Enfin il n'a pas été tenu compte de **la spécificité du territoire qui est une zone d'entreprises avec ses particularités**, ses horaires *d'ouverture*, le fait que les gens ne dorment pas sur place… autant de circonstances qui diminuent de manière significative, les risques de danger.
Les enjeux ne sont pas les mêmes en milieu urbain et sur un Pôle d'activités ouvert 5 jours par semaine et fermé le soir.

L'autre problème évoqué, dans le cadre du nouveau PLU c'est celui des **zones naturelles**, repérées par… Google !
Et là, on atteint des sommets, certains propriétaires se retrouvant avec des mètres carrés désormais inconstructibles, parce qu'ils ont planté des arbres sur leur terrain ! Ce qui, rappelons-le, leur était imposé au départ. *N'y a-t-il pas de limites à la globalisation, au développement du principe de précaution, et à tout ce qui fait que ce pays est en train de sombrer au fond du trou ?* s'insurge Bernard Figuière.

Un propriétaire du Pôle se retrouve ainsi avec 20 % de ses terrains en zone classée. Conséquence directe : les sept bâtiments qui y étaient prévus ne seront plus construits !

Cette question semble avoir été traitée sans discernement et nous ne pouvons pas nous empêcher de penser qu'il en est peut-être de même pour les zones inondables, commente Jean-Claude Marcellet, qui fait partie de ceux qui voient leur terrain taxé d'inconstructibilité à l'endroit où ils ont planté quelques bosquets.

Si la prévention des risques est partagée par les collectivités et l'État, il n'en est pas de même pour les parties boisées. Ouf !
Sur ce sujet, nous sommes seuls à trancher, rappelle Hervé Gagneur, DGA à l'urbanisme et aux grands projets urbains, invitant ceux qui ont des problèmes, à en faire part à la mairie. *On a peut-être fait des erreurs matérielles sur le PLU… L'objectif principal étant toujours de conserver le cadre de vie qui est un critère important d'attractivité de notre Pôle, mais vous pouvez venir nous montrer que l'on s'est trompé et on pourra modifier le projet. Les erreurs, ça se corrige, je rappelle que madame le Maire souhaite augmenter la densité du Pôle, on ne va pas aller en sens contraire,* affirme le DGA.
Tout continuerait donc à aller pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

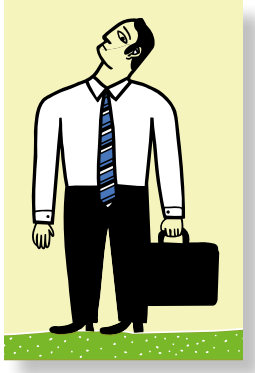

Le cas de la Pioline

Si elle n'est pas touchée par le problème de l'inondabilité et n'est donc pas pénalisée par des zones inconstructibles, la zone de la Pioline est par contre très impactée par les contraintes que lui impose le PLU.

Il n'a pas été tenu compte de notre spécificité explique **Maurice Farine**. *Parfaitement applicables sur une zone récente, les règles du plan local d'urbanisme ne le sont pas chez nous, tout simplement parce que la Pioline est un parc ancien. C'est un territoire très morcelé qui réunit 65 propriétaires sur 14 ha à peine. Il y a quelques gros proprios, mais la plupart sont de petits acquéreurs. Lorsque le terrain est étroit, il n'est pas possible de respecter les normes de distance désormais exigées entre les bâtiments. Un problème se pose aussi au niveau des espaces verts, qui dans le POS devaient représenter 5 % de la surface globale et dans le PLU, 15 % ! Quant aux parkings en silo qui n'étaient pas considérés comme des constructions dans le POS, ils le deviennent dans le nouveau plan.* ***Certains se retrouvent ainsi de facto en pleine infraction. Pour nous, certaines situations sont carrément insolubles***, constate le président qui reste néanmoins confiant : *Le PLU est encore modifiable, nos revendications seront adressées au commissaire enquêteur.*

Ils témoignent

Propriétaire d'un terrain dans lequel il a investi 1,8 M€ en 2009, pour installer son négoce de matériaux, **Jean-Luc Pieretti** se retrouve aujourd'hui en zone inondable comme tous ceux qui se situent sur des parties du Pôle placées en zone rouge. *On se demande comment a été faite l'étude qui a conduit à ces conclusions* s'interroge le chef d'entreprise. *Je constate qu'il n'a pas été fait de distinction d'altimétrie entre les différentes parcelles alors qu'elle existe. La situation mérite une étude plus fine ainsi que la mise en œuvre de certains travaux et mesures par rapport à l'existant, comme l'entretien des abords de la petite Jouïne, du Grand Vallat...*

Il y a danger de dévaluation générale du site et donc de perte à la revente, car même la valeur des lots non concernés sera forcément impactée. En ce qui me concerne je compte attaquer le PLU. J'ai déjà été confronté à une situation similaire en Corse, et j'ai gagné contre l'État. En allant devant le tribunal administratif, j'ai obtenu un permis de construire. C'est possible, j'ai vécu l'expérience : quand l'étude est mal faite, elle est attaquable et le tribunal administratif fait débouter la commune. Je vais me faire accompagner par l'avocat qui m'a aidé à résoudre le problème en Corse, indique Jean-Luc Pieretti.

Le dirigeant de KSB, Jean-Luc Borel qui a investi dans un nouveau lieu sur Lenfant et comptait céder son ancien lot, se retrouve confronté au problème de la revente parce qu'il est désormais en zone rouge. *Comment a été argumentée cette carte ? Lorsque l'on est sur le terrain, on a une vision des lieux complètement différente* commente le chef d'entreprise.

Pénalisé par la présence d'une petite zone rouge au milieu de son terrain, **Joseph Lo Cicero** a, sur les conseils de la mairie, fait réaliser à ses frais une nouvelle étude à l'issue de laquelle on lui donne le feu vert. Sauvé ? Non, en fait, la situation reste inchangée, car on lui dit aujourd'hui qu'il ne peut quand même rien faire !

Réhabilitation de voiries

Après la réhabilitation de la rue des Frères Perret et bientôt celle de la rue Gustave Eiffel, la Communauté du Pays d'Aix se propose de poursuivre la requalification des rues du secteur EIFFEL.

Une nouvelle image va être donnée à ces voies avec la disparition des délaissés actuels, la réalisation de trottoirs sécurisés, l'intégration de modes doux, la modernisation de l'éclairage public et la réfection totale de la voirie.

Prochainement, les propriétaires-riverains des rues Hennebique et Freyssinet vont être sollicités par la CPA et la Commune pour participer foncièrement à l'effort de rénovation.

Nous comptons sur chaque propriétaire pour participer activement tant à l'amélioration générale de l'image du pôle d'activités qu'à la qualité de son cadre de travail et de ses biens.

Rue Gustave Eiffel aujourd'hui

Rue des Frères Perret réhabilitée

Réglementation amiante
le point sur la question avec Bureau Veritas

L'amiante est un produit qui présente un risque réel pour la santé. Deuxième cause des maladies professionnelles, son utilisation est interdite depuis 1997.

La réglementation devient de plus en plus contraignante pour les publics concernés. Elle prévoit notamment de repérer les matériaux et produits contenant de l'amiante (MPCA) dans les bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant le premier juillet 1997.

Quels sont les publics concernés par le risque amiante ?
Il s'agit d'une part, des propriétaires de tout ou partie d'immeubles bâtis concernés par la réglementation amiante et d'autre part, des employeurs et travailleurs qui réalisent des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante ou qui effectuent des interventions sur des matériaux susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Comment les propriétaires doivent-ils gérer ce risque amiante ?
Chaque propriétaire concerné doit faire réaliser un repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante adapté au type, à l'usage et à la destination du bâtiment. Les MPCA devant être repérés sont désormais classés en trois listes A, B et C. Ces listes sont décrites dans l'annexe 13-9 du décret n°2011-629 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis. Une évaluation de l'état de conservation des MPCA des listes A et B doit également être réalisée. De plus, les MPCA de la liste B (comme déjà auparavant ceux de la liste A) sont désormais soumis à un examen visuel et à une mesure d'empoussièrement de seconde restitution lors de travaux de retrait ou d'encapsulage réalisés à l'intérieur de bâtiments occupés ou fréquentés.

Les propriétaires doivent-ils mettre à jour leur dossier amiante ?
Les propriétaires doivent faire réaliser un repérage complémentaire des MPCA de la liste B non repérés préalablement dans les cas suivants : - vente de leur bâtiment, - évaluation de l'état de conservation des MPCA, - avant tous travaux, - en tout état de cause avant 2021.

Comment Bureau Veritas accompagne les propriétaires, ainsi que les entreprises et les travailleurs concernés par le risque amiante ?
Fort de son expérience et de son expertise technique dans le domaine des risques sanitaires, Bureau Veritas accompagne ses clients pour évaluer et maîtriser les risques, liés à l'éventuelle présence d'amiante en proposant :

- le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante
- une évaluation des états de conservation
- la tenue à jour du Dossier Technique Amiante (DTA)
- l'évaluation des risques et la transcription dans le document unique
- les mesures d'empoussièrement.
- une assistance technique au maître d'ouvrage lors de la réalisation de travaux
- la formation des salariés pouvant être exposés
- les mesures d'exposition salariés

Au-delà de son expertise technique, Bureau Veritas dispose également d'une parfaite connaissance du contexte réglementaire car il participe au comité de rédaction des normes.

BUREAU VERITAS
Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence
37-39 Parc du Golf - CS 20512
13593 Aix en Provence Cedex 3

Par Béatrice **Somville** | Photos Food Truck Station

Un concept born in Aix-en-Provence

L'un est restaurateur - et déjà connu des Aixois, car il est le créateur d' ***Heureux comme Alexandre***, restaurant franchisé, l'autre est commercial et s'est frotté pendant 20 ans au public du secteur de la téléphonie.

Reconversion

En juin dernier, Christophe et Grégory, ont uni à la fois leurs envies et leurs compétences pour créer Food Truck Station. Un concept un peu différent de celui qu'ils avaient prévu au départ, mais qui s'avère déjà payant. *Nous voulions créer un food truck qui soit un peu une annexe du restaurant*, explique Christophe Odoux, *mais très vite on s'est heurté à la problématique de l'emplacement.* Un sujet récurrent qui vient systématiquement bloquer les projets des nombreux acteurs qui se lancent sur le créneau très tendance du street food.

Confrontés à leur tour à cette réalité, les deux hommes décident d'apporter une réponse au problème en installant la première Food Truck Station : un espace bien identifié, susceptible d'accueillir simultanément plusieurs camions avec des spécialités différentes afin de créer une rue gourmande. Restait à trouver l'endroit. Séduite par l'idée de rentabiliser son foncier non utilisé, Sofresid va être la première à leur concéder une parcelle de son terrain. Quatre milles mètres carrés dont la moitié sert de parking, l'autre de lieu d'accueil des camions avec leur matériel (sièges, tables…) et aussi d'emplacement pour les infrastructures mises à disposition par Food Truck Station au fil des saisons : chaises longues en été, barnum chauffé en hiver. Les clients peuvent s'y retrouver à une même table après s'être servis dans des camions différents.

Une alternative qualitative et diversifiée

Notre objectif est de proposer une alternative économique, originale et gourmande à tous ceux qui déjeunent sur le pôle. Nos camions ambulants sont tous signataires d'une charte d'engagement qualité, précise Christophe Odoux. Finalisés devant le client, les plats sont faits maison/faits camion, à base de produits frais. *Nous avons contacté les 200 camions présents en France et nous avons démarré avec une quinzaine de véhicules référencés. Nous en accueillons actuellement entre trois et cinq chaque jour, du lundi au vendredi midi, sur des thématiques différentes, en essayant d'avoir toujours à notre carte de la cuisine traditionnelle, des burgers et de la cuisine du monde. Le planning est validé de manière hebdomadaire et le tout est annoncé sur notre site Web. On tourne déjà entre 90 et 130 couverts. Le ticket moyen du repas est de 10 €, ce qui rend notre offre compétitive par rapport aux traiteurs.* Quant aux camions, ils paient un forfait journalier de 35 € HT. Très vite après sa création, la marque se décline avec Food Truck Station Event et Food Truck Station Partner. Avec Food Truck Station Event, la jeune société se positionne sur le créneau de l'événementiel et se donne la possibilité de sortir de ses murs pour aller à la demande, in situ, à la rencontre des entreprises. *On peut répondre à des demandes qui vont jusqu'à 1000 couverts.*

> *On peut répondre à des demandes qui vont jusqu'à 1000 couverts.*

Via Food Truck Station Partner, Christophe et Grégory accueillent les enseignes qui veulent promouvoir leurs produits – caviste, chocolatier, marché de Noël… –, ils espèrent multiplier les partenariats avec un maximum de producteurs et d'acteurs économiques du Pôle, comme Localizz qui partage la même démarche qualitative.

Le concept a été lancé sur Aix, mais ses créateurs comptent bien ne pas en rester là, ils aimeraient trouver un second spot sur Pichaury et ont déjà des projets sur d'autres zones d'activités, à Avignon, Montpellier et Strasbourg. Le développement se fera en franchise ou sous licence de marque !

FOOD TRUCK STATION
06 20 86 07 10
20, rue Georges Claude
www.food-truck-station.com

À l'aube de cette nouvelle année
Le Président, et les membres du Conseil d'Administration,
vous adressent leurs vœux les plus sincères de santé, de prospérité, et de bonheur
que tous vos projets personnels et professionnels se réalisent.

RESTAURANT GASTRONOMIQUE - HOTEL
la Bastide de Cabriès
PAYS D'AIX-EN-PROVENCE

un lieu
des possibilités

petit comité ou grandes occasions
(de 10 à 150 personnes)
sur la Terrasse ou dans le Restaurant
5 espaces distincts ou 1 lieu privatisable

La Bastide de Cabriès vous accueille pour
TOUS VOS EVENEMENTS
04 42 69 07 81
Rue du Lac - Domaine du Lac Bleu - 13480 Cabriès / Calas
E-mail : info@bastidecabries.com- www.bastidecabries.com
De la zone d'activité en direction de la Gare TGV par la D9

Concept • www.unesourisaumenu.com

Par Béatrice **Somville** | Photos Titan Aviation

Titan Aviation : ça plane pour elle

Avec un CA prévisionnel de près de 22 M€ — il a doublé en sept ans !— et des projets tous azimuts, Titan Aviation connaît actuellement une belle croissance. *On est sur un marché de niche, à fort potentiel au niveau international* explique Laurent Pourprix, Directeur général de l'entreprise.

Née il y a une soixantaine d'années à Villefranche-sur-Saône, où elle a toujours son siège et occupe 4 000 m^2, Titan Aviation est arrivée sur le Pôle en 1990, suite au rachat d'un concurrent.

Spécialisée dans le matériel d'avitaillement pour les avions et les hélicoptères, l'entreprise a élargi, depuis deux ans, sous la marque Titan Aéronaval, ses compétences au secteur maritime. Un domaine au potentiel intéressant en particulier sur l'off shore avec les stations d'avitaillement pour les hélicoptères, les stations embarquées sur les navires et à terre pour l'avitaillement des bateaux.

Arrivé en 1999 pour monter le département achats de l'entreprise familiale, reprise par son père en 1990, Laurent Pourprix dirige la société depuis 2007. L'entité aixoise est devenue le site majeur. Aujourd'hui, c'est ici que sont réalisés les trois quarts de la production, et c'est loin d'être fini…

Un important plan de développement est en cours, avec réorganisation de l'espace — 11 000 m^2 — optimisation et rénovation des locaux afin d'accroître la capacité de production et accueillir de nouveaux collaborateurs dans de bonnes conditions. L'entreprise, qui emploie actuellement 80 personnes, avec très peu de turn-over, devrait embaucher une dizaine de nouvelles recrues en 2015. Parmi les profils recherchés : des techniciens de maintenance pour l'international, du personnel d'atelier pour renforcer la production, un ingénieur avant-vente et une personne pour renforcer l'équipe distribution des pièces de rechange.

Nous cherchons avant tout de belles personnalités, des gens ouverts qui aiment voyager, y compris dans des pays parfois difficiles, commente Laurent Pourprix. Parmi les impératifs : parler au moins l'anglais. 80 % du business se faisant à l'étranger, avec l'Afrique, l'Asie et le Moyen-Orient.

À ses clients, essentiellement composés des grands pétroliers, Titan Aviation propose deux types de matériels dédiés à l'avitaillement, des camions avitailleurs et des oléoserveurs, qui assurent la liaison entre les réseaux d'hydrants enterrés et les avions.

L'entreprise transforme et équipe les châssis de camions avec des systèmes — citerne avec équipement spécifique, système de comptage, environnement sécuritaire… — qu'elle conçoit et fabrique elle-même en répondant aux normes internationales, particulièrement nombreuses, dans les domaines du transport et de la sécurité.

Dotée d'un cabinet d'études intégré, Titan Aviation mise sur l'innovation, mais aussi sur les services — maintenance, pièces détachées, formation… — dont elle s'est fait la championne, via la création d'une équipe de maintenance, constituée de techniciens sur site qui parcourent le monde pour répondre aux demandes de ses clients internationaux.

Depuis 2002, Titan Aviation est présente en Inde, via un joint venture, dont elle dispose de 60 % des parts. *Avec la multiplication des aéroports, l'ouverture d'un troisième aéroport à Bombay et le développement du low cost, les perspectives sont particulièrement intéressantes*, commente le manager. Pour attaquer le vaste marché indien, la société a acquis un terrain près de Bombay et construit une usine dont l'ouverture est prévue pour janvier 2015. Une gamme de produits spécifiques au marché indien, avec châssis locaux, y sera développée. Cette implantation représente un investissement d'un million d'euros.

Toujours à l'étranger, Titan Aviation a également ouvert l'an dernier une filiale pour la maintenance en Algérie.

Passionné par son métier, Laurent Pouprix œuvre parallèlement au sein de l'IATA en tant que *strategic partner* à la réflexion sur les bonnes pratiques entre pétroliers et compagnies aériennes à l'international. Il est aussi membre du cluster fédéral EDEN (Rhône Alpes) qui regroupe une centaine de PME autour du secteur de la défense. Des sociétés qui ont des velléités de se développer à l'étranger et ont choisi de *chasser en meute*. Une politique qui a déjà porté ses fruits avec le gain récent d'un marché au Pérou, remporté avec une entreprise spécialisée dans les réservoirs souples.

Seul bémol au tableau, les difficultés inhérentes aux PME, et notamment celle de trouver de la main d'œuvre : *quand on est une PME, même si le métier est passionnant, on reste moins sexy qu'un grand groupe qui peut offrir de multiples avantages* regrette Laurent Pourprix.

TITAN AVIATION
675, rue Albert Einstein
Tél. 04 74 02 72 40
www.titan-aviation.com

Par Béatrice **Somville** | Photos Horizane

Horizane
met le turbo

Créée en 1995 par Thierry Geets, médecin-biochimiste qui œuvrait jusque-là dans l'industrie pharmaceutique, Horizane Santé est une société de parapharmacie qui, grâce à la diversification de son catalogue, fournit aujourd'hui une pharmacie sur cinq !

L'histoire commence par la vente de lunettes loupe *un produit qui à l'époque* rappelle Thierry Geets *n'était pas encore vendu en pharmacie*. Une *cause* pour laquelle il va se battre. Horizane commence par développer une large gamme de lunettes pré montées, de lunettes solaires et de lunettes pour enfants.

Magic Eyes, une ligne de lentilles de contact colorées s'ajoute bientôt à la palette proposée. En 2000, Horizane étend son territoire aux produits de contactologie et lance la marque Vitalens.

Les produits pour les yeux représentent aujourd'hui un petit tiers d'un CA, qui atteint la coquette somme de 3,8 M€. Quinze pour cent du business se fait à l'export en direction des voisins européens, mais aussi de pays plus lointains habilement ciblés comme Taïwan, le Kazakhstan, le Canada ou encore la Géorgie !

Mais Horizane ne s'arrête pas là, Thierry Geets va poursuivre la diversification de son catalogue en investissant de nouveaux univers comme l'hygiène bucco-dentaire avec la marque Jordan, l'audiologie, avec un assistant d'écoute et un produit de protection, le maquillage semi-permanent et enfin les accessoires de beauté. Un créneau sur lequel l'entreprise est en train de développer la marque Plic. *Ce produit haut de gamme, au positionnement décalé, est conçu pour conquérir une autre cible et entraîner une nouvelle dynamique au niveau national, voire international* explique le manager.

Parallèlement, Horizane a repris, en 2007, Nature et senteurs de Provence, un petit atelier situé en bord de Durance, dont elle a développé et commercialisé les produits jusqu'en 2013, date où elle a opéré une petite révolution dans la maison en revoyant non seulement son logo, qui revendique désormais l'identité aixoise, mais aussi les formules de tous les produits ! Une quarantaine de références dédiées aux soins corporels, laits, savons, crèmes hydratantes, produits pour bébé, parfums, eaux de toilette, parfums d'ambiance… Le tout entièrement fabriqué dans la région à base d'essences provençales et distribué dans les circuits de la pharmacie, de la parapharmacie et dans quelques parfumeries.

En croissance régulière depuis 6 ans, l'entreprise qui emploie une trentaine de salariés devrait prochainement s'installer sur la Zac de Lenfant dans de nouveaux locaux de 1 200 m^2, où elle regroupera ses services administratifs et son outil de production.

HORIZANE SANTÉ
400, rue Famille Laurens
Tél. 04 42 90 52 10
www.horizane.fr

Des Chinois sur le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence

Une délégation chinoise de la province de Hebei a été accueillie, le 28 octobre dernier, à la Maison des entreprises, par des entreprises du pôle et l'Institut d'Administration des entreprises (IAE) Aix.

L'objet de cette visite était de connaître et comprendre la particularité du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence.

Une rencontre qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale, avec échanges de cartes de visite et de cadeaux. Le signe d'une coopération future avec les entreprises du PAAP ?

BOOSTEZ VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES, OSEZ LES MARCHÉS PUBLICS !

La réponse aux appels d'offres publics représente indéniablement un potentiel de croissance pour les TPE/PME (plus de 200 milliards d'euros/an sur le plan national). Malheureusement, 35% des entreprises ne savent pas où trouver les offres et 50% rencontrent des difficultés pour répondre aux marchés publics.

Fort de ce constat, le Cabinet Public Sourcing spécialisé Achat et marchés publics a créé la marque Allo Marchés Publics destinée à **faciliter l'accès à la réponse aux marchés publics.**
Présents sur tout le territoire, nous intervenons sur l'ensemble des problématiques liées à l'accompagnement des TPE/PME dans la construction de leurs réponses à la commande publique :

- Mise à disposition d'une hot line ;
- Formation pratique à la réponse aux appels d'offres ;
- Accompagnement en temps réel dans le cadre de l'élaboration d'une offre ;
- Audit de vos pratiques sur ces thématiques

Simplifiez vos démarches et faites de votre réponse une réussite,
n'hésitez pas à nous contacter par mail :
e.tomasini@publicsourcing.fr
ou par téléphone au 04 42 52 10 84 (Emilie Tomasini).

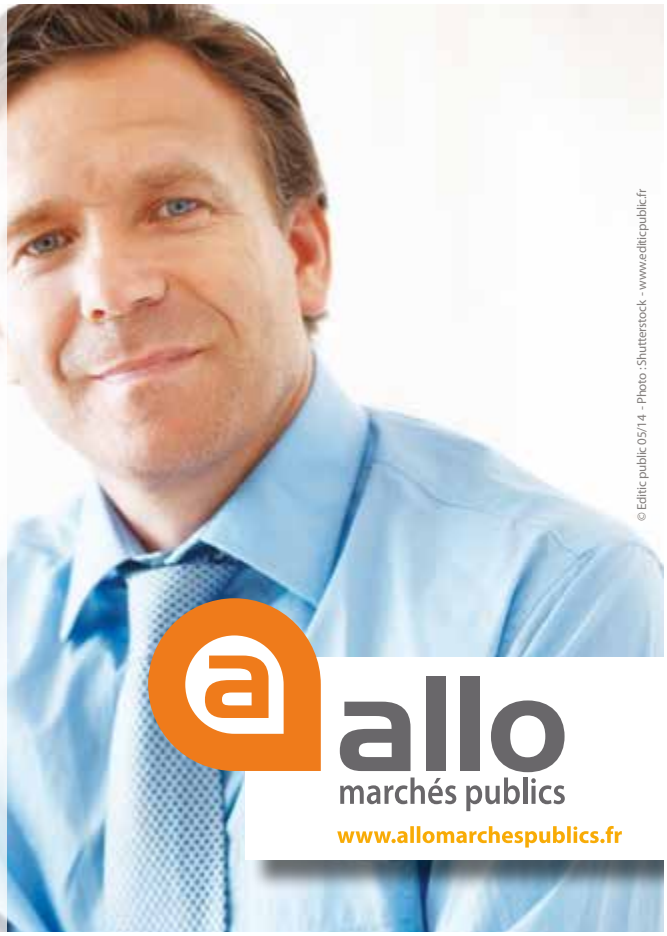

© Editic public 05/14 - Photo : Shutterstock - www.editicpublic.fr

allo
marchés publics
www.allomarchespublics.fr

1er octobre 2014

Le contexte économique général et la conjoncture en Provence-Alpes-Côte d'Azur

| Photos : André Tarditi

Présentées par la Banque de France, *les tendances régionales* synthétisent les informations recueillies mensuellement auprès des chefs d'entreprises de la région sur l'évolution de la conjoncture économique dans les secteurs de l'industrie, des services marchands, de la construction et du commerce de gros. Salle pleine pour ce rendez-vous toujours très attendu des entreprises du PAAP.

• **Jean-Jacques Cambounet**,
Directeur Régional de la Banque de France

• **Bernard Benitez,**
Secrétaire Régional de la Banque de France

• **Frédéric Blanchard,**
Président du PAAP

• **Rémy Vialettes,**
Délégué Général de la CEFIM

L'application gratuite de la Banque de France, disponible sur l'iTunes store. Depuis votre iPhone, accédez aux fonctionnalités de la Banque de France, au creux de la main ! Actualités, consultation des taux, discours du Gouverneur, statistiques et publications, protection du consommateur, infos pratiques, etc.

www.banque-france.fr

16 octobre 2014
DirAIX'ion Emploi
| Photos : André Tarditi

Le pôle d'activités lance son premier Job Dating !

Douze entreprises recevaient les candidats sélectionnés pour une cinquantaine de postes à pourvoir.

Une file d'attente, un timing bien organisé, cette matinée de recrutement est passée comme une lettre à la Poste.

Le salon, qui se déroulait à la Maison des Entreprises, avait été minutieusement préparé par l'agence Pôle Emploi Aix Club Hippique, pilote de l'opération.

On a mis une cinquantaine d'offres d'emploi en ligne et nous avons sélectionné 200 CV parmi ceux que nous avons reçus. Sur les 200 retenus, 80 sont passés par ces ateliers job dating, précise Halima Timricht, responsable d'équipe Pôle Emploi.

Sur place, des conseillers Pôle Emploi étaient présents pour guider les entreprises participantes et les demandeurs d'emploi sélectionnés.

Cette matinée de recrutement a été également l'occasion de la signature d'une convention de partenariat autour de l'emploi entre le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence et Pôle Emploi Aix Club Hippique.

• **Frédéric Blanchard**, Président du PAAP et **Didier Martin**, Directeur Territorial Délégué Pôle Emploi des BDR

Le forum en chiffres

12 entreprises
200 candidats
21 postes disponibles
200 entretiens
4 embauches directes suite au forum
11 embauches au final
2 entreprises reportent leurs décisions de recrutement en janvier 2015
75 % des entreprises sont satisfaites du forum et de son organisation
50 % des entreprises ont pris rdv pour un deuxième entretien avec les candidats.
84 % des candidats ont apprécié la rencontre directe avec les employeurs et souhaitent le renouvellement de cette manifestation.

Pôle Emploi Aix Club Hippique
350, avenue du Club Hippique
Le Praesidium A
CS 50426 - 13097 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 52 51 07

28 octobre 2014

Visite de la Fondation Vasarely | Photos : André Tarditi, Fondation Vasarely - www.fondationvasarely.fr

Le Club Entreprises était invité dans le cadre de l'exposition Structures de l'invisible, qui se déroulait du 24 octobre 2014 au 4 janvier 2015. Coproduite par la fondation et le musée Klovicevi Dvori de Zagreb, l'exposition fait partie d'un projet global d'échanges entre artistes et scientifiques, dont la recherche traite des structures librement interprétées de l'espace, du mouvement, de la lumière et de la matière.

Les entreprises du pôle ont pu découvrir les différentes œuvres proposées, dont certaines particulièrement spectaculaires.

Parallèlement à son programme d'exposition, la fondation a lancé un important chantier de rénovation de son bâtiment. Elle recherche des entreprises pour soutenir ce projet et participer à l'aventure. L'objectif n'est pas seulement de conserver l'architecture de ce bâtiment majeur du 20e siècle, mais également de prolonger ce réservoir d'idées et d'expérimentations en revalorisant les activités de la fondation.

Le Centre Architectonique est un véritable bâtiment œuvre, qui accueille en son sein 44 intégrations monumentales, dans sept salles d'exposition permanentes.
Un patrimoine précieux à conserver…

• **Pierre Vasarely**,
Président de la Fondation Vasarely

• **Martina Kramer**,
Commissaire d'exposition et artiste

• **Claire Arielle Villette**,
Conseiller Mécénat

• **Serge Gouteyron**, Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, **Nathalie Ouvray**, Club Entreprises, **Patricia Marcellet**, Secrétaire Général du PAAP et **Pierre-Laurent Figuière**, Groupe Figuière

• **Frédéric Blanchard**, Président du PAAP et **Pierre Vasarely**, Président de la Fondation Vasarely

Découvrez nos offres
ANNIVERSAIRE
Spécial 1 an !

Réservez votre journée d'étude
à partir de 69 euros

Profitez d'un séminaire résidentiel
à partir de 239 euros

Hôtel Renaissance Aix-en-Provence
04 86 91 54 00 - sales@renaissance-aix.com
20 avenue W.A. Mozart 13100 Aix-en-Provence
www.marriott.fr www.facebook.com/renaissanceaixcom

R
RENAISSANCE®
AIX-EN-PROVENCE HOTEL

19 novembre 2014

Les PME et la Bourse

Accélérer la croissance de son entreprise par les marchés boursiers.
Retour d'expérience de Supersonic Imagine, Inside Secure et Homair Vacances.
Conférence animée par Françoise Vial-Brocco, du Pôle Bourse CEFIM.
| Photos : André Tarditi

Avec une vingtaine de sociétés cotées, les Bouches-du-Rhône sont l'un des départements les plus dynamiques du pays sur les marchés financiers. Mais qu'en est-il exactement ?

Pour en témoigner, trois entreprises phares du Pays d'Aix, venues livrer leur expérience de leur introduction en bourse : la société Supersonic Imagine, située sur le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, spécialisée dans le secteur de l'imagerie médicale (qui détient le record en 2014 de la plus grosse levée de fonds lors d'une introduction en bourse avec 50 M€ !) ; Inside Secure, spécialisée dans le sans contact et la sécurité des objets connectés et Homair Vacances, groupe aixois spécialisé dans les vacances en mobil-homes.

Des parcours et des profils différents, mais un même point commun justifiant leur entrée sur les marchés : le besoin de fonds importants pour soutenir la croissance de leur entreprise !

Comme le résume Jacques Souquet, PDG de Supersonic Imagine *pour accélérer, nous avions besoin de beaucoup plus de cash et la bourse est le seul moyen*. Quand les ambitions sont à l'échelle mondiale, certains projets nécessitent en effet de gros investissements, que ni les capitaux-risqueurs et ni les banques ne sont capables de soutenir.

L'introduction en bourse permet de franchir un nouveau cap, *un moment clé dans l'existence de notre société qui nous a permis de changer de dimension* selon Rémy de Tonnac, Président du groupe Inside Secure.

C'est également s'offrir une visibilité à l'international et attirer l'attention des marchés étrangers. L'obligation de communication liée à la cotation a permis ainsi au groupe Homair Vacances de mieux approcher ses potentiels partenaires, qui connaissaient l'entreprise.

Mais s'introduire en bourse est un travail de longue haleine, qui requiert une certaine maturité et impose de nouvelles règles, notamment de management. Faire face aux actionnaires, aux attaques publiques, aux fluctuations des marchés…

Une nouvelle vie pour l'entreprise.

• **Françoise Vial-Brocco**, Cefim Pôle Bourse

• **Jacques Souquet,** Président Directeur Général, Supersonic Imagine

• **Rémy de Tonnac,** Président du Directoire, Inside Secure

• **Guillaume Mordelet,** Manager, Enternext

• **Gilbert Saby**, Président du Pôle Bourse de la Cefim

• **Jérôme Destoppeleir**, Directeur Administratif et Financier, Homair Vacances

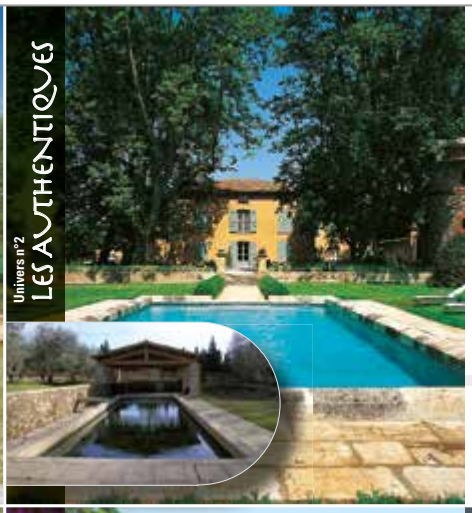

Rêvez, imaginez,
créons ensemble

Jacques Brens Piscines

www.piscines-jacques-brens.com

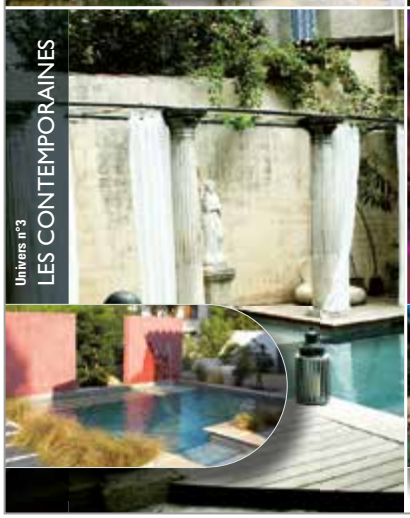

Nombreuses récompenses française et américaine
Double ferraillage
Béton projeté par voie humide
Toutes dimensions, toutes formes

La signature de vos piscines
Depuis 1965

AIX-EN-PROVENCE
P.A. Les Milles - 1160 rue André-Ampère
13 851 Aix-en-Provence Cedex 3
Tél. : 04 42 24 44 10 - Fax : 04 42 24 27 82
Sarl au capital de 800 000 euros

CAVAILLON
Z.I. Puits des Gavottes - 28 avenue des Banquets
84 300 Cavaillon
Tél. : 04 90 06 02 41 - Fax : 04 90 06 02 44
Sarl au capital de 220 000 euros

11 décembre 2014
Soirée de fin d'année
Au Royal Mirabeau
| Photos : André Tarditi

L'heure était à la détente pour cette soirée de fin d'année organisée à l'Hôtel Royal Mirabeau. Ambiance musicale, lumières tamisées, mini golf, tirage au sort, lots à gagner, . . .

L'équipe de l'hôtel, dirigée par Pascal Doublet, Directeur, avait mis les petits plats dans les grands pour accueillir le dernier évènement de l'année du Club Entreprises.

Les gagnants du tirage au sort !

Parmi les lots offerts : un repas au restaurant, une nuit à l'hôtel Royal Mirabeau et dans l'un des hôtels Balladin.

• **Jacqueline Correa**, ADAI

• **Giovanni Marinella**, MGEC

• **Olivier Christol**, Maieutik & Co

• **Patrick Michel**, BDE13

• **Anne-Laure Ruiz**, Grant Thornton

• **Corinne Ziza**, LCL et **Olivia Melki Zweibaum**, Le Mas des Ecureuils

• **Guillaume Maret, Yves Hervé Motte et Laurence Motte,** Locasud, **Thibault Leflot**, Z5

• **Frédéric Blanchard,** Président du PAAP et **Aurélien Crépin,** Veolia Propreté

• **Bruno Baille**, Ab2e, **Sandrine Hermann Boetti,** DTZ Jean-Thouard, **Henry Grenon**, Newton

• **Christophe Rougny**, Aljepa, **Christian Debette**, Energie Rh, **Catherine Alluin**, Planet's Business, **André Tarditi**, photographe, **Bernadette Caporgno et Patrick Michel**, Bde 13

• **Valérie Minard,** Royal Mirabeau, **Maurice Farine**, Président du Pôle Commercial Aix-Pioline, **Jean-Jacques Enoc**, Aca Covoiturage et **Nadine Monnier**

• **Pascal Doublet**, Directeur, et **Valérie Minard**, Assistante de direction, Royal Mirabeau

• L'équipe du Royal Mirabeau

Hotel Royal Mirabeau ★★★★
Hotel Aix en Provence

En bref

- 95 chambres climatisées avec télévision par satellite. Quatre types de chambres,
- 9 salons dont 2 salles modulables dans un cadre élégant et confortable, pour organiser vos réunions de travail dans les meilleures conditions (climatisation et Wifi gratuit),
- L'hôtel assure une logistique efficace et une technologie de pointe pour vos séminaires et conventions,
- Un restaurant, *L'Amandier* (ouvert chaque jour de 12 h à 14 h et de 19 h à 22 h), une cuisine traditionnelle et raffinée, aux saveurs méridionales,
- Un Bar, *L'Occitan*, qui vous permettra de déguster d'excellents cocktails, et aux beaux jours, de profiter d'une magnifique vue, depuis la terrasse, sur la Sainte Victoire.

Avenue JRGG de la Lauzière Pichaury II
13591 Aix-en-Provence
Tel. +33 (0)4 42 97 76 00 - Fax +33 (0)4 42 97 76 01
info@hotelroyalmirabeau.com

Par Béatrice **Somville** | Photos SESO

La jolie pépite aixoise de l'**optique** poursuit son envol

Avec 90 % de croissance en deux ans, la perspective de doubler son CA, une quarantaine d'embauches et pas mal de nouveaux contrats engrangés, Jean-Claude Bourdaudhui, le Directeur Général de Thales SESO, société spécialisée dans la conception et la fabrication de composants et systèmes de très haute précision, dans les domaines de l'optique, de l'optomécanique et de l'optronique, a de quoi se réjouir et… faire des projets.

Ainsi, pour faire face à son développement, l'entreprise s'apprête à augmenter sa surface de production, et multiplier ses bureaux et ses salles blanches. Elle a loué un bâtiment supplémentaire sur un terrain voisin et envisage d'ores et déjà pour le futur, de nouveaux aménagements pour pouvoir répondre à des demandes concernant des projets de plus en plus grands !

Rappelons que Thales SESO conçoit, fabrique et livre, les objectifs, lentilles et miroirs qui vont équiper les grands télescopes et les programmes de clients tels que le CNES, l'ESA, Thales Alenia Space, les fabricants de satellites d'observation…

Boostée par le gain de nombreux marchés emportés en compétition, l'envolée que connaît la société était déjà amorcée lorsque le groupe Thales a repris l'entreprise en 2011, convient Jean-Claude Bourdaudhui. *SESO a un savoir-faire de 50 ans et dispose d'une très haute technicité, elle sait faire des choses que très peu de gens savent faire dans le monde ! Elle est présente sur de nombreux satellites différents — dont Pléiade qui donne des images remarquables — et elle est le seul fournisseur européen d'optiques sur le programme LMJ — Laser mégajoule*.

Un programme encore appelé à se développer sur 20 ou 30 ans. En attendant, la société réalise actuellement 30 % de son CA en direct à l'export et environ 40 % via des clients qui livrent à l'international. Après avoir recruté 40 personnes en deux ans, son effectif atteint 110 collaborateurs, dont plus de 70 % d'ingénieurs et de techniciens supérieurs. Quelques embauches supplémentaires devraient encore se faire pour une stabilisation en 2015, autour de 115 personnes.

Une présence sur plusieurs marchés

Présente dans les domaines de l'espace, de la défense et les grands programmes scientifiques, l'entreprise a su mettre à profit ses avancées technologiques pour se placer sur différents marchés.

Elle est ainsi leader mondial sur l'équipement en miroirs de tous les synchrotrons ! *Thales SESO poursuit bien sûr, le partenariat entamé de longue date avec le groupe, mais reste ouverte sur tous les marchés* précise Jean-Claude Bourdaudhui.

Ex PDG de Thales Cryogénie (Blagnac) petite PME dont il avait déjà réussi l'intégration au sein du groupe, Jean-Claude Bourdaudhui est confiant dans l'avenir.

Les perspectives sont bonnes et l'objectif de 20 M€ de chiffre d'affaires devrait être atteint dans les 2 ans.

Nous allons essayer de nous positionner sur l'ELT — Extremely large télescope — dont l'appel d'offres sera lancé prochainement. Un marché de 1 000 miroirs de 1 m 50 chacun ! confie le DG. Ce programme décidé au niveau de l'ESO, agence — European Organisation for Astronomical Research in the Southern Hemisphere —, devrait voir le jour au Chili à l'horizon 2016.

Pour des programmes de cette envergure, il est évident que l'appartenance à un groupe donne une assise financière et rassure le client conclut le manager.

THALES SESO
305, rue Louis Armand
CS 30504
13593 Aix-en-Provence
04 42 16 85 00
www.seso.com

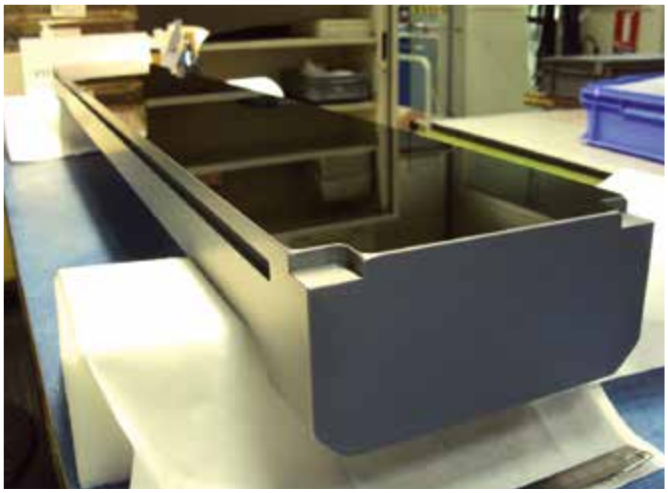

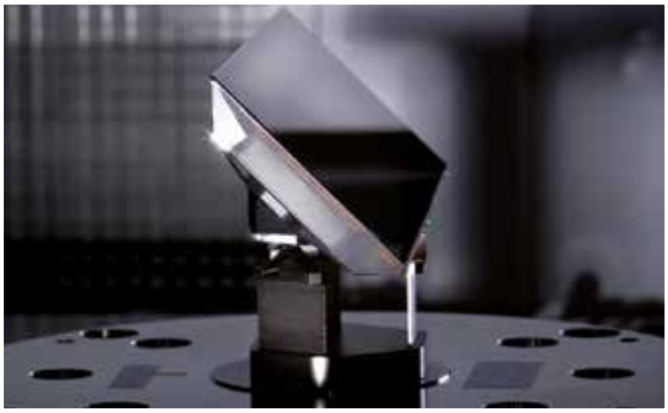

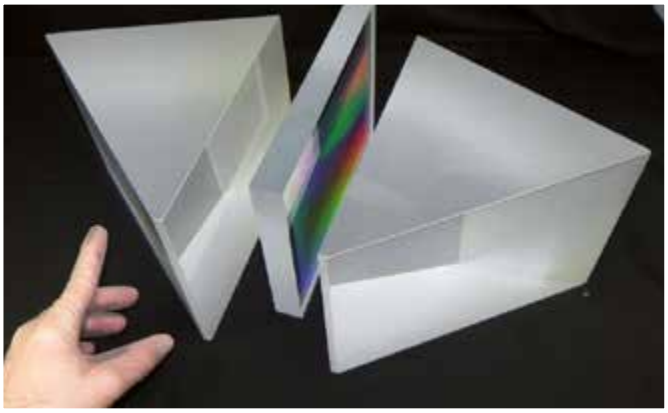

SESO

Créée en 1965 à Manosque, par des astrophysiciens, Sud Optique arrive sur le Pôle d'Aix-en-Provence en 1980, date à laquelle elle entre dans le giron du groupe Bertin, dont elle devient filiale à 100 %. Rebaptisée SESO, société européenne de systèmes d'optique, l'entreprise spécialisée dans la fabrication de miroirs, de lentilles et d'objectifs est ensuite reprise, il y a un peu plus de vingt ans par quatre cadres de l'entreprise.

Aux commandes de la nouvelle société, Gilbert Dahan, ex-directeur général de Bertin, va miser sur l'innovation et hisser SESO au plus haut niveau.

En 2010, SESO séduit et intègre Thales SA dont elle est aujourd'hui la filiale.

À propos de Thales

Thales est un leader mondial des hautes technologies pour les marchés de l'Aérospatial, du Transport, de la Défense et de la Sécurité.

Fort de 65 000 collaborateurs dans 56 pays, Thales a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 14,2 milliards d'euros.

Avec 25 000 ingénieurs et chercheurs, Thales offre une capacité unique pour créer et déployer des équipements, des systèmes et des services pour répondre aux besoins de sécurité les plus complexes. Son implantation internationale exceptionnelle lui permet d'agir au plus près de ses clients partout dans le monde.

Entretien
loupé avec le père Noël

• Giovanni Marinella
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
mgec.aix@free.fr

Après les fêtes, comme un cadeau final (ou fiscal) on reçoit la loi de finances, et on espère…

Loi de finances pour 2015

Impôt sur le revenu global
Une refonte d'ensemble de l'imposition des revenus relevant *du bas du barème* de l'impôt est opérée par l'article 2 de la loi : la tranche au taux de 5, 5 % est supprimée et le mécanisme de la décote. La limite de déduction des pensions alimentaires versées aux enfants majeurs est portée à 5 726 €.

Mesures en faveur de la construction et du logement
Le nouveau mode de calcul des plus-values sur terrains à bâtir applicable depuis le 1er septembre 2014 est légalisé. Le bénéfice de l'abattement exceptionnel de 30 % est, en outre, étendu aux opérations de démolition-construction en zones tendues (art. 4). La réduction d'impôt *Duflot* pour investissement locatif est assouplie et rebaptisée *Pinel*. Pour les investissements réalisés depuis le 1er septembre 2014, les particuliers peuvent opter pour un engagement de location de six ou neuf ans prorogeables à douze ans. La location est étendue au cercle familial pour les investissements réalisés à compter du premier janvier 2015. Le crédit d'impôt pour dépenses en faveur de la transition énergétique est simplifié. De nouvelles dépenses sont prises en compte. Le mécanisme de bouquet de travaux est entièrement supprimé pour les dépenses réalisées à compter du premier septembre 2014 et le taux du crédit d'impôt est porté à 30 %pour l'ensemble des dépenses.

Fiscalité des entreprises
Plusieurs avantages fiscaux dont bénéficient les adhérents d'organismes de gestion agréés sont supprimés. Ainsi, à compter de 2016, le salaire du conjoint de l'exploitant n'est plus déductible pour son montant total et la réduction d'impôt pour frais d'adhésion et de tenue de comptabilité est supprimée. Par ailleurs, le délai de reprise de deux ans est réaligné sur celui de droit commun. La limite de déduction du salaire du conjoint de l'exploitant, pour les adhérents d'organismes agréés comme pour les non adhérents, est portée à 17 500 € à compter de 2016 (art. 69).L'amende due en cas de documentation insuffisante des prix de transfert est aggravée, l'éventail des sanctions possibles étant élargi. L'amende minimale reste fixée à 10 000 €.

Loi de finances rectificative pour 2014 - Intégration fiscale
Pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2014, le régime de l'intégration fiscale est aménagé afin de permettre la création d'une « intégration horizontale » entre des sociétés sœurs françaises, filiales à 95 % au moins d'une entité mère établie dans un État de l'Union européenne ou dans certains États de l'Espace économique européen.

Rachats par une société de ses propres titres
Pour les rachats par une société de ses propres titres effectués à compter du 1er janvier 2015, les sommes reçues par les associés - personnes physiques ou personnes morales - relèvent du seul régime des plus-values et ne sont plus considérées comme des revenus distribués (art. 88).

Allégements applicables dans certaines zones
Plusieurs dispositifs d'exonération d'impôt sur les bénéfices prévus dans certaines zones du territoire sont reconduits. Sont ainsi prorogés jusqu'au 31 décembre 2015, le régime d'exonération applicable aux entreprises créées ou reprises dans les zones de revitalisation rurale et les dispositifs relatifs aux investissements des PME dans des immeubles à usage industriel et commercial. Sont prorogés jusqu'au 31 décembre 2020, les régimes d'exonération applicables aux entreprises nouvelles et aux sociétés créées pour la reprise d'entreprises industrielles en difficulté. Pour ce dernier régime, des aménagements concernant notamment les secteurs d'activité exclus et les taux plafonds d'aides sont également prévus. Le dispositif d'exonération d'impôt sur les bénéfices applicable dans les zones franches urbaines est prorogé jusqu'au 31 décembre 2020. Mais pour les activités créées à compter du 1er janvier 2015, l'avantage fiscal est réduit.

Procédure de régularisation applicable aux transferts de bénéfices à l'étranger
Les sociétés ayant fait l'objet d'une vérification de comptabilité conduisant à des rectifications pour bénéfices transférés à l'étranger ou pour paiements dans un territoire soumis à un régime fiscal privilégié peuvent engager une procédure de régularisation afin de ne pas être soumises au paiement de la retenue à la source sur les rehaussements qualifiés de revenus distribués.

TVA
Les entreprises titulaires d'une procédure de domiciliation unique (PDU) pourront auto-liquider la TVA due à l'importation sur leur déclaration de TVA (art. 52).

Taxe sur les surfaces commerciales
Pour les établissements dont la surface de vente excède 2 500 m², une majoration de 50 % de la Tascom est instaurée à compter de 2015.

Plus-values immobilières
Le taux d'imposition des plus-values immobilières réalisées par des personnes physiques, directement ou par l'intermédiaire d'une société de personnes est fixé à 19 %, quel que soit leur lieu de résidence (avant CSG).

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
Les communes dans lesquelles est perçue la taxe sur les logements vacants sont autorisées à majorer de 20 %, dès 2015, le montant de la taxe d'habitation due au titre des résidences secondaires. Les personnes contraintes de disposer d'une deuxième résidence peuvent cependant obtenir un dégrèvement sur réclamation.

Comptes courants d'associés : taux maximal d'intérêts déductibles de 2,79 % pour l'année civile 2014
Prêtez… à votre entreprise

Testez la conformité de vos fichiers des écritures comptables
Depuis le 1er janvier 2014, les contribuables qui tiennent leur comptabilité au moyen de systèmes informatisés doivent la présenter sous forme de fichiers dématérialisés lors d'un contrôle de l'Administration fiscale (CGI, LPF, art. L.47 A-I). Ces fichiers des écritures comptables (FEC) doivent répondre à certaines normes.

La DGFiP propose aux entreprises un outil pour vérifier la conformité de leurs FEC aux normes édictées.

Ce logiciel, dénommé *Test Compta Demat*, est disponible en téléchargement libre. Le logiciel vérifie la validité de la structure du fichier de l'entreprise et précise notamment les points d'anomalies détectées. L'entreprise est alors en mesure de mettre aux normes son fichier des écritures comptables en vue d'un éventuel contrôle.

L'utilisation de cet outil est sécurisée et confidentielle. Toutefois, il est précisé que le rapport fourni par le logiciel ne constitue pas une attestation de conformité et n'engage pas l'Administration.
http://www.economie.gouv.fr/dgfip/outil-test-des-fichiers-des-ecritures-comptables-fec

Rappel : sanction de 5 000 € par an et par non-conformité des fichiers comptables.

PS : Vous ne pouvez pas créer la prospérité en décourageant l'épargne.
Vous ne pouvez pas donner la force au faible en affaiblissant le fort.
Vous ne pouvez pas aider le salarié en anéantissant l'employeur.
Vous ne pouvez pas favoriser la fraternité humaine en encourageant la lutte des classes.
Vous ne pouvez pas aider le pauvre en ruinant le riche.
Vous ne pouvez pas éviter les ennuis en dépensant plus que vous ne gagnez.
Vous ne pouvez pas forcer le caractère et le courage en décourageant l'initiative et l'indépendance.
Vous ne pouvez pas aider les hommes continuellement en faisant pour eux ce qu'ils pourraient et devraient faire eux-mêmes.

A. Lincoln 1860
Quid en 2015 ? Bonne année aux entrepreneurs et entreprenants.

Prenons soin de nos **déchets**, nous en sommes **RESPONSABLES !**

• La Communauté du Pays d'Aix (CPA) prend en charge les déchets assimilables aux ordures ménagères.

• Les entreprises ont en charge le traitement et l'évacuation de tous les autres déchets

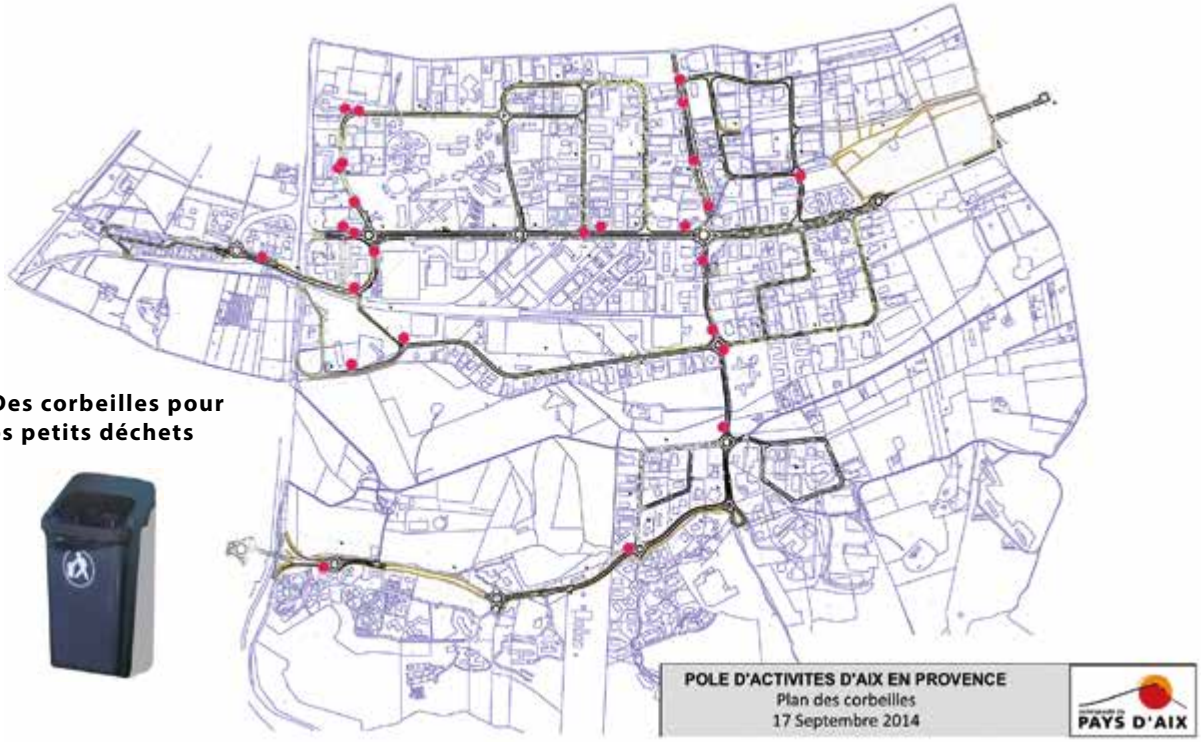

• Des corbeilles pour vos petits déchets

anova

La sécurité électronique sur mesure

Installés depuis 1983 sur le pôle d'Aix, Guillaume et Jean-Pierre Kechissoglou développent leurs métiers dans le domaine de la sécurité électronique et proposent : des études techniques sur site, des concepts adaptés à vos besoins, un service technique de qualité et des partenaires d'expérience.

380, rue Claude Nicolas Ledoux — pôle d'activités d'Aix-les-Milles - 13854 Aix-en-Provence cedex 3
04 42 58 16 87 — contact@anova-securite.com — www.anova-securite.com

Agenda | Club entreprises

Mars

Mardi 10 mars 2015 à 8 h 15

Petit déjeuner d'accueil des nouvelles entreprises

Maison des entreprises – 45, rue Frédéric Joliot

Mai

Jeudi 28 mai 2015 à 18 h 15

Soirée Best Western Hôtel de l'Arbois

97, rue du Docteur Albert Aynaud

Juin

Jeudi 25 juin 2015 à 18 h 30

Garden Party

Maison des entreprises

Les codes postaux du PAAP : un peu d'histoire et d'explications.

L'importance d'une adresse bien libellée est une évidence. Elle permet de se repérer, d'être localisé. Ceci que l'on soit particulier ou entreprise, client ou fournisseur.

Le code postal a sa logique. Il évolue et s'adapte à la réalité sociale et économique.

Ainsi les codes 13 851 à 13 858 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 et 13546 AIX EN PROVENCE CEDEX 4, initialement créés au début de l'automatisation du tri, pour prioriser le courrier, ne sont plus attribués.

Pour les nouvelles entreprises qui s'installent dans le secteur ouest du PAAP, le code postal est désormais : **13100 AIX EN PROVENCE**.

Pour tous les autres secteurs du PAAP : **13290 AIX EN PROVENCE**.

Pour les entreprises titulaires d'une boîte postale ou d'un contrat de remise de votre courrier à domicile, un code CEDEX spécifique est attribué.

Un bon adressage, c'est l'assurance d'être bien localisé, que ce soit par votre postier, vos clients, vos visiteurs, voire même… les services de secours !

La Poste
30, rue Jean de Guiramand
Tél. 04 42 50 72 72

Repères

0 %
PIB — France

Crédit immobilier
taux moyens
Source : Que Choisir
Taux effectifs pratiqués au 3e trimestre 2014.

- Prêt à taux fixe : 3,64 %
- Prêt à taux variable : 3,40 %
- Prêt relais : 3,89 %

Prix à la consommation
+ 0,3 % sur un an
Insee

IRL
Indice de référence des loyers
+ 0,47 % variation annuelle - **Insee 3e trimestre 2014**

Pôle d'Activités Aix-en-Provence

1 342 entreprises pour 25 613 emplois

AIX PÔLE PIOLINE COMMERCIAL

112 entreprises pour 2 417 emplois

au 01/01/15

Indicateurs du climat des Affaires PACA (BdF) 3e trimestre 2014

L'indicateur du climat des affaires dans l'industrie (ICAI) progresse de 2 points en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour s'établir à 97. Au niveau national, il s'érode de 1 point, à 96.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'indicateur du climat des affaires dans les services (ICAS) se stabilise à 101 et demeure légèrement au-dessus de la moyenne de longue période. Au niveau national, il se maintient à 93.

La production industrielle bénéficie d'une demande en progrès et s'inscrit désormais sur une pente haussière alors que, dans les services, le niveau des transactions évolue faiblement. En revanche, les secteurs de la construction et du commerce de gros font de nouveau état d'un recul de l'activité.

En novembre 2014, les dépenses de consommation des ménages en biens augmentent de 0,4 % en volume, après un recul de 0,8 % en octobre. Selon l'Insee.

Aix en provence

L'hôtel de France situé au centre d'Aix en Provence, à proximité de la fontaine la rotonde et du Cours Mirabeau, vous invite à organiser vos réunions, séminaires ou évènements privés.

Réceptions & conférences

L'hôtel de France vous invite à organiser vos **séminaires et évènements** privés dans notre salon **classé XVIIIe** siècle. Pour une journée ou demi-journée, l'hôtel de France s'engage à mettre à votre disposition le matériel nécessaire tout au long de sa conception et de son déroulement.

Organisez vos évènements sur notre terrasse panoramique sur les toits d'Aix en Provence.

Un cadre extraordinaire à votre disposition, pour recevoir vos collaborateurs dans des conditions optimales

Je demande mon devis !

Hôtel de France - 63 rue espariat -13100 aix en provence - tél: 04.42.27.90.15 - fax: 04.42.26.11.47 - contact@hoteldefrance-aix.com

www.hoteldefrance-aix.com

Galerie Phœbus

Le 12 décembre marqua la fin de l'exposition Art Project 2.0 à la galerie Phœbus du PAAP.

Une exposition qui a fait couler beaucoup d'encre et fait venir de nombreux visiteurs avides de découvrir l'Art contemporain comme ils ne l'avaient jamais vu : à travers la réalité augmentée.

Une expérience unique en France, qui permet avec un smartphone ou une tablette de percevoir un tableau en 3D et voir l'œuvre s'animer.

Pour tout savoir sur la galerie et les expositions à venir, rendez-vous sur www.alteor.com/galerie-phœbus

La Scène se met en scène

L'idée de la Scène a germé il y a environ 3 ans. Depuis ce jour-là, l'idée a fait son chemin… Elle a connu des hauts et des bas. Des moments de folles ambitions, mais aussi des désillusions. Beaucoup de gens l'ont partagé, discuté et imaginé avec nous. Elle a failli mourir…il y pile un an… pour ne rester qu'un petit bout de rêve...

*Mais le six novembre 2014, nous avons bel et bien inauguré ce lieu atypique et magique, dont la modeste ambition est de devenir **L'endroit le plus cool au monde**. Et cela, au cœur du pôle d'activités.*

Ce soir-là, l'idée s'est envolée pour laisser place à des murs en briques blanches, une scène en bois, des projecteurs, des artistes et un public qui était venu en nombre. Amis de la Scène, merci d'avoir partagé ce moment avec nous ! Amis de la Scène, soyez certains que nous allons vous faire passer d'autres très bon moments… Axel Herr, La Scène.

La Scène
270, rue Famille Laurens. Pôle d'activités d'Aix-en-Provence.
www.lascene-aix.com

Ouvert tous les soirs de la semaine pour un Afterwork en musique et autres… Ouvert tous les midis avec formule restauration à l'ardoise.

Trophées pour le PAAP

Les trophées RSE PACA ont été attribués, le 20 novembre dernier, à huit entreprises de la région. Parmi les entreprises du PAAP récompensées : **la Quincaillerie Aixoise** (1er prix RSE 13).

- La 4e édition des Grands Prix Méridien Mag, qui s'est déroulée le 21 octobre, a décerné le prix Rebond à André Capurro, fondateur et dirigeant de la société **ORKIS**, éditeur de solutions de gestion de médias numériques.

Vous recevez régulièrement des clients et collaborateurs arrivant à la gare d'Aix TGV ?

La société **Watt Mobile** a inauguré, le 16 décembre dernier, une nouvelle station à la gare TGV d'Aix-en-Provence, pour la location de véhicules électriques **Renault Twizy**.

Ce service permet de louer une voiture pendant une durée de 2 h à 48 h.

Les véhicules électriques, en libre-service, sont à disposition dès la descente du train pour effectuer les derniers kilomètres.

Découvrez une nouvelle manière de rejoindre l'Arbois, le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, Vitrolles et Aix-en-Provence depuis la gare d'Aix TGV.

Nous adressons nos félicitations à **Daniel Dobranowski Administrateur du PAAP, qui a été élu Président du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence, le 19 novembre dernier.** Il succède à Jean-Jacques Politano. Issu du secteur du BTP, Daniel Dobranowski est entré au Tribunal de Commerce en 2004. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

internet-signalement.gouv.fr

Les pouvoirs publics ont mis en place un site

permettant de signaler les escroqueries et contenus illicites sur internet : www.internet-signalement.gouv.fr

On y trouve également des pages d'information, ainsi que des conseils de spécialistes pour mieux se protéger sur internet.

Des trains plus rapides, plus fréquents et plus fiables

La Phase 2 de la modernisation de la ligne Aix-Marseille devrait permettre un doublement de la fréquentation de la ligne dès 2020. À cette date, plus de 15 000 voyageurs sont attendus et 75 % des nouveaux passagers proviendraient de la route.

Parmi les améliorations projetées : la création d'une halte ferrée à Luynes, desservant le pôle d'activités par des transports collectifs en site propre.

INOVSYS s'installe à la Maison des Entreprises

Créée à l'été 2014, la société INOVSYS est un nouvel outil d'accompagnement des entreprises dans leurs projets de performance industrielle.

INOVSYS est une plateforme Mutualisée d'Innovation (PFMI) créée dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir.

Elle a été conçue pour apporter des solutions concrètes à des problématiques mécaniques et proposer des solutions innovantes pour apporter performance industrielle, différenciation technologique et diversification sectorielle aux entreprises de la mécanique.

INOVSYS, qui dispose d'un capital de 1,3 M€ à sa création, est une alliance d'investisseurs de premier plan, engagés dans un projet fort de développement et de soutien économique : Airbus Helicopters, EDF Une rivière un territoire, UIMM Provence, Bonnans, Onet, One Too, Solution F, ICT-IMM, Arts et Métiers, École Centrale de Marseille, Mines Paristech, Université Aix Marseille et Caisse des Dépôts.

Plusieurs sociétés, PME, grands industriels, font déjà appel à INOVSYS pour sa capacité à proposer le juste niveau d'innovation.

Vincent Lambert, Président, et Robert Ré, Directeur général, sont les deux dirigeants d'INOVSYS.

INOVSYS
Maison des Entreprises
45, rue Frédéric Joliot
contact@inovsys.fr 06.60.75.29.60
www.inovsys.fr

Bon plan

Le nouveau plan du PAAP est disponible à la Maison des Entreprises et en ligne sur : www.entreprises-aix.com

Il est diffusé également à la Mairie des Milles, de la Duranne, d'Aix-en-Provence, à l'office de tourisme d'Aix-en-Provence et par les annonceurs.

N'hésitez pas à venir en prendre possession !

Donnez de l'ampleur à votre séminaire

Journée d'étude, animation commerciale, soirée d'entreprise…
Motivez vos participants en les conviant dans un cadre unique et mémorable.
Sous les voûtes, votre événement prend une toute autre dimension…

DÉCOUVREZ NOS ESPACES DE RÉCEPTION, À 10 MINUTES DU PÔLE D'ACTIVITÉ.

Prenez RDV pour une visite au 06 21 13 29 88.

www.moulindelarecense.com • events@moulindelarecense.com

| Elles sont les **bienvenues** | 57

ABCONSEIL
4 personnes
Claude Palmerini
10, rue Mayor de Montricher
Conseil et média et
achat d'espace publicitaire
04 42 12 10 48

ALLPARTS CLASSIC
1 personne
Jean Charles Guigues
175, rue Henri Bessemer
Commerce de pièces et
réparation de voitures anglaises
09 77 58 11 08

BAGEL COMICS
2 personnes
Julien Durand
Mercure C
Restaurant sur place ou à emporter
Épicerie Américaine
09 50 63 52 90

CONFORT SÉCURITÉ PISCINE
13 personnes
Mme Tighzert
715, rue Albert Einstein
Fabrication et distribution abri
de piscine et terrasse
04 42 90 99 30

COWORK IN AIX
2 personnes
Bénédict Dammann
Mercure C
Espace de Coworking
Location de bureaux équipés et câblés
06 16 79 74 67

DÉCLARATION GOURMANDE
1 personne
Hélène Hummel
C/o PCE - 645, rue Mayor de Montricher
Pâtisserie et confiserie personnalisées
Cadeaux d'affaires
06 22 87 24 82

DOKADIS
1 personne
Vincent Talamandier
645, rue Mayor de Montricher
Distribution de café
04 42 24 39 43

France PERFUSION
1 personne
Franck Poudens
115, rue Louis Armand
Spécialiste en perfusion à domicile
09 84 52 41 22

ILLICO INTÉRIM
3 personnes
Joaquim Ferreira
Tertia I
Intérim
04 13 75 94 70

INOVSYS
4 personnes
Vincent Lambert
45, rue Frédéric Joliot
Recherche et développement en mécanique
06 60 75 29 60

JAIPUR ESTHÉTIQUE C/o COMPLEXE Z5
1 personne
Laëtitia Monteiro
205, avenue du 12 juillet 1998
Institut de beauté
04 42 59 62 96

JURISPATRIMONIS
1 personne
Corinne Verdun
Europarc de Pichaury B5
Risk Management - ingénierie Patrimoniale
09 67 21 34 40

MICRO CRÈCHE PRUNELLE ET MIRABELLE
4 personnes
Ana Richet
260, rue René Descartes
Gestionnaire de micro-crèche
Audit et conseil dans la petite enfance
06 60 75 39 83

O2 TOIT
15 personnes
Béatrice Vanel
10, rue Mayor de Montricher
Rénovation de l'habitat
04 42 20 14 25

OPTIMUS FINANCE
1 personne
Xavier Bougois
Mercure C
Conseil gestion financière
09 67 33 27 85

ORION FORMATION
2 personnes
Philippe Bessi
95, rue Louis Armand
Formation professionnelle
Création graphique et audiovisuelle
04 88 78 21 67

RESTAURANT LA SCÈNE
5 personnes
Axel Herr
270, rue Famille Laurens
Restaurant - afterwork – Incentive
04 42 20 90 90

TER D'ÉVEIL - COULEURS PINÈDE
4 personnes
Ana Richet de Sousa
Europarc de Pichaury C5
Micro-crèche
04 42 12 31 90

VALVES MARINE SERVICES
2 personnes
Thomas Pierre
400, rue Louis Armand
Maintenance de vannes
06 01 05 33 30

| Déménagements

AUDEC EXPERTISE – 210, rue Frédéric Joliot
AUDIT France FINANCE – 220, rue Denis Papin
AVOCAT GERARD PANDELON – 1140, rue André Ampère
CABINET MÉDITERRANÉEN D'EXPERTISES/CME – 735, rue du Lieutenant Parayre
EKOS INGÉNIERIE – Le Myaris F
ELECARCITY – Mercure C
ELLIPSE – 130, rue Frédéric Joliot
ENVIRON France – 155, rue Louis de Broglie
FRANCELOT – KHOR IMMOBILIER – KHORGEST – 220, rue Denis Papin
HOLTEX – 30, rue Jean de Guiramand
IPERLINK Aix – 255, avenue Galilée
ONET SERVICES – 595, rue Pierre Berthier
YANN BOURREL – C/o Sun Gym - 165, Chemin de la Valette

| Changement d'appellation

BETEREM devient **TPFI**
BIJOUTERIE PIERY devient **BIJOUTERIE HISTOIRE D'OR**
CHLORIDE POWER PROTECTION devient **EMERSON NETWORK POWER**
D3 CHIMIE devient **HELM D3**
HARSCO SGB devient **BRAND France**
MONTEL + STE MÉRIDIONALE ÉLECTRIQUE NOEL ET PELLEGRINI ont rejoint le groupe **SNEF**
SEGECE devient **KLEPIERRE MANAGEMENT**
SESO - SOCIÉTÉ EUROPENNE DE SYSTÈMES OPTIQUES devient **THALES SESO**
SGC - SERVICE GESTION CONTRÔLE devient **SGC ENERGIES - SERVICE GESTION CONTRÔLE ÉNERGIES**
W FINANCE CONSEIL devient **PRIMONIAL GESTION PRIVÉE**

| Elles ne sont plus sur les pôles

13UTIL
ASFO GRAND SUD
CFC - CENTRE DE FORMATION ET DE CONFERENCE
DBCOM
FREEMIND LOGIC
HEONIUM
KYXEN
LIXXBAIL – UCABAIL
MINIMAX
MONTEL
P2 ACOUSTICS
POLYTECH
RITECS ÉTUDES CONCEPTS
SOLAREO
STE MERIDIONALE ELECTRIQUE NOËL ET PELLEGRINI
STEAM'O
TEXACAD

Fonds historiques René Sanquer - Bocoyran

Très chère Administration,

Au cours de plusieurs décennies, j'ai rencontré des centaines d'entrepreneurs. Des aventuriers devenus des sages, des *fils à papa* qui ont su — contre toute attente — dépasser leur modèle, des scientifiques endosser le costume trois-pièces pour aller au bout de leur projet, des artisans aux soixante heures hebdomadaires, de bons pères de famille tout risquer pour préserver les emplois. Des héros, des saints ? Certainement pas, mais à l'heure où les mots *entreprise* et *patron* désignent la lie de la société dans la bouche de certains. On peut, chère Administration vous poser la question suivante : voulez-vous faire disparaître purement et simplement toute initiative privée ? Non, bien entendu, pourtant vous agissez avec constance pour freiner les projets, alourdir les procédures, contrôler, taxer et retaxer tel un ogre dévorant ses enfants. Bien sûr, il y a l'Europe et ses nouvelles normes permanentes, puis le fameux mille-feuille administratif que vous vous gardez bien de modifier, sans parler de ses nouveaux services publics qui n'en sont pas puisqu'ils sont payants et incontournables. Bref, chère Administration espérons que tous vos descendants sans exception deviennent des fonctionnaires, car dans le privé ils risquent de ne pas trouver de travail. Beaucoup de chefs d'entreprise pourraient jeter l'éponge au cours d'un dernier combat trop inéquitable.

. Bruno Jullien

Par Béatrice **Somville** | Photos Royal Cactus

Une success-story aixoise dans le secteur du jeu

Si, certains se font embaucher chez Mac Do pour financer leurs études, d'autres, plus créatifs sans doute, choisissent des voies différentes. Ainsi, François Pacot commence à créer des jeux alors qu'il est en deuxième année d'études d'ingénieur à Télécom Bretagne. Très concluante, cette expérience va carrément amener le jeune ingénieur à se réorienter, d'autant qu'un séjour à Los Angeles vient, entre temps, confirmer son intuition : en plein développement, les jeux en ligne rencontrent un engouement grandissant de la part du public.

Rappelons que ce marché est déjà estimé au niveau mondial à 14 milliards d'euros ! De retour des États-Unis, où il a enrichi son profil d'une formation supplémentaire en Web marketing, François Pacot crée Royal Cactus, sur le créneau du casual gaming. *Le casual gaming propose des jeux de quelques minutes, simples et accessibles à un très large public, qui n'a pas à compulser de notices compliquées pour s'amuser. Le casual gamer est traditionnellement un jeune ou une femme entre 30 et 55 ans* explique le manager.

Comment ça marche ?

Les dix premières parties sont gratuites, quand le quota est épuisé, il faut attendre ou payer un euro pour se voir octroyer *de nouvelles vies*. Cette source de revenus est complétée par les diverses rentrées publicitaires, habillage, personnalisation, intégration de marques…

Construite sur un modèle de plate-forme sociale (profils, liste d'amis, fil d'actualités, etc.), Royal Cactus propose ses jeux vidéo sur différents supports, ordinateur, smartphone ou autre tablette. Elle est également présente sur Facebook, où elle a fait en 2012, une entrée remarquée avec Star Pearl qui a séduit plusieurs centaines de milliers de joueurs dès les premières semaines.

Les moyens de son ambition

Deux ans après la création de sa start-up, François Pacot a réalisé une première levée de fonds de 500 000 € auprès d'XAnge Private Equity afin de financer sa croissance. Objectif : sortir un nouveau jeu, toujours qualitatif, tous les 3 ou 4 mois. *Tout est conçu et réalisé à Aix-en-Provence* précise François Pacot, *mais l'entreprise a son siège à Paris, car 80 % du chiffre se fait à l'export et que l'image de Paris parle à tout le monde*.

Avec 20 millions d'inscrits, un million de joueurs au quotidien, et déjà plus d'un million de CA, les résultats sont au rendez-vous.

Et ce n'est pas fini, le manager qui a toujours misé sur l'innovation et la qualité vise la place de leader sur le marché du social et mobile gaming. Le catalogue comprend déjà neuf jeux, parmi lesquels Jelly Glutton est le produit phare. Les projets grouillent avec au programme pour 2015 : le développement de nouveaux jeux, une nouvelle plate forme et le renforcement des actions marketing pour accélérer le développement de Royal Cactus aux États-Unis. *C'est un marché dont on ne peut se passer, car c'est le plus important du monde* explique François Pacot. La société, qui emploie onze personnes à Aix et quatre à Montréal réalise déjà 15 à 20 % de son CA sur le marché américain.

En attendant, Royal Cactus cumule les récompenses. Le dirigeant qui a remporté le prix *Jeune entrepreneur* de la Tribune a vu son entreprise placée en 32e position au niveau national du classement FAST 50 de Deloittes — croissance de 900 % en 2013 — et est entrée dans les 130 *Entreprises d'avenir* de l'Express. Qui dit mieux ?

ROYAL CACTUS
290, Avenue Galilée
Tél. 04 42 29 24 59
http://company.royalcactus.com

Par Giovanni **Marinella**
marinella.giovanni@orange.fr

Loi Macron, lois de finances, **lois et taxes…** Bercy pour ce moment

On peut croire très français de faire trop de lois et pourtant… extraits du best of des lois les plus bizarres de Marc Hillman.

Au Danemark : on ne peut repeindre une maison sans un permis délivré par les autorités locales.

En Italie : à Vigevano vous ne pouvez vous asseoir à l'ombre d'un monument.

Aux Pays-Bas : il est légal d'acheter et de fumer du cannabis, mais illégal d'en posséder plus de 5 grammes sur soi.

En Thaïlande : il est interdit de marcher sur une pièce de monnaie - car à l'effigie du souverain.

En Californie : pas question de faire sauter une bombe atomique dans les limites de Chico… et au-delà ?

En Alabama : il est illégal de mettre du sel sur une voie ferrée.

Dans le Delaware : ronfler dans un avion est contraire à la loi.

Dans le Massachusetts : il est contraire à la loi de se battre en duel à coups de pistolets à eau.

Dans le Kentucky : chaque citoyen est tenu de prendre au moins une douche une fois par an.

À New York : sauter depuis le toit d'un gratte-ciel est passible de… la peine de mort.

En France : il est interdit de cracher dans la rue.

En Suisse : vous ne pouvez pas laver votre voiture le dimanche.

Au Canada : une loi fédérale stipule, sans craindre le ridicule, que personne ne peut sortir d'un avion en vol.

En Alabama : il est interdit de conduire une voiture les yeux bandés.

Dans le Massachusetts : il est interdit de conduire avec un gorille à son côté.

Dans l'Oklahoma : il est interdit de lire un livre comique en conduisant un véhicule à moteur.

En Thaïlande : on ne peut sortir dans la rue sans sous-vêtements.

En Indonésie : la masturbation est punie de peine de mort par décapitation.

Au Danemark : il est légal pour une femme de travailler comme prostituée, mais il est interdit à un homme d'avoir des relations sexuelles avec une prostituée.

En Californie, à Pasadena, une secrétaire n'a pas le droit de se trouver seule dans le bureau de son patron.

En Arizona : un âne ne peut pas dormir dans une baignoire
Les Philippines et le Vatican sont les deux seuls états où le divorce est encore illégal.

En Finlande : on ne peut se marier si on ne sait ni lire ni écrire.

Etc. Alors députés Français à vous de jouer, le Guinness book du ridicule vous espère.

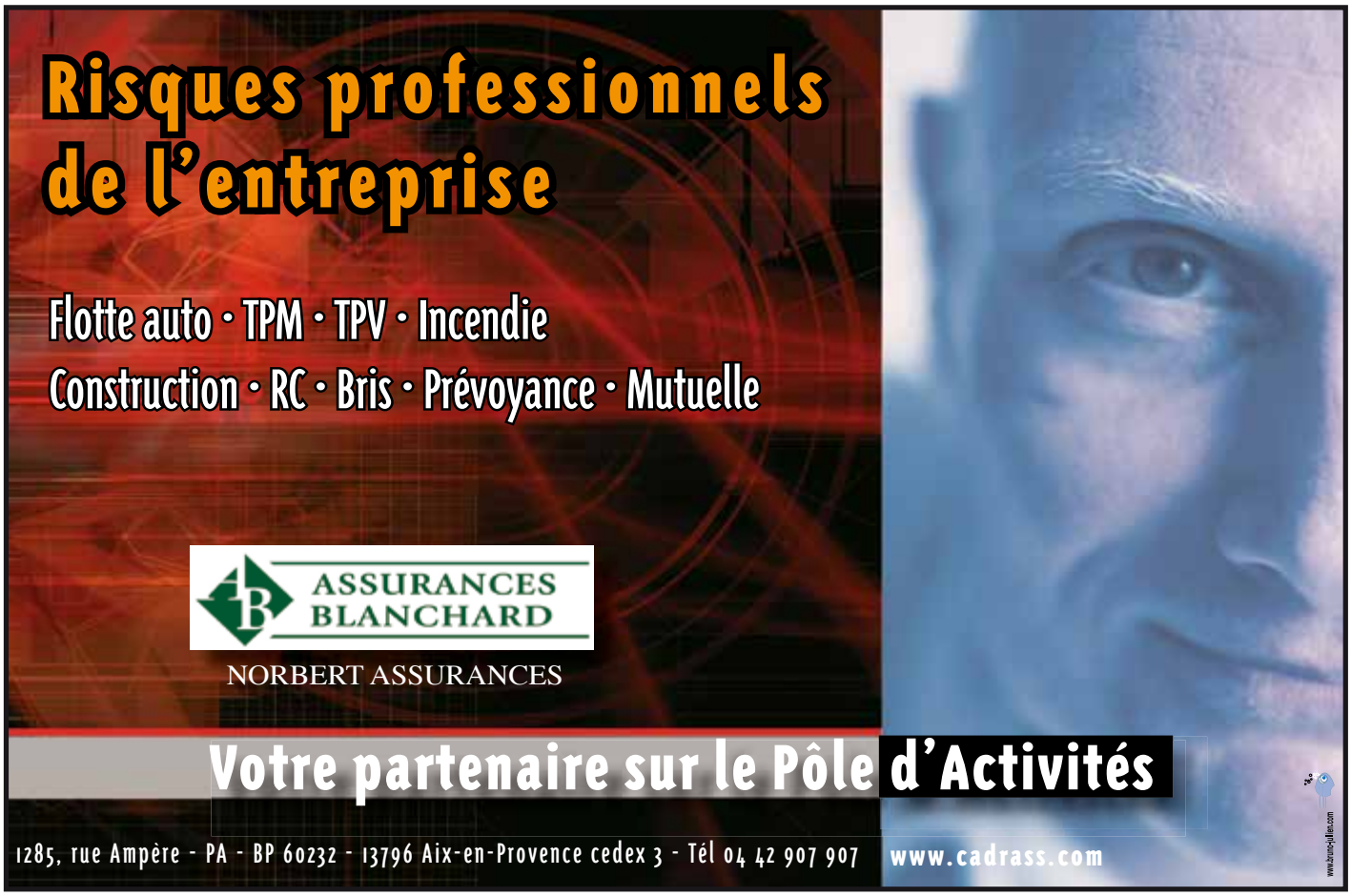

Par Béatrice **Somville**
| Photos Thesorus

Quand j'étais petit, je voulais être Père Noël…

Une approche clients plutôt qu'une approche produits, avec pour chacun, des solutions sur mesure, c'est la formule de Thesaurus, pour optimiser le patrimoine de ses clients.

Créée il y a maintenant 18 ans par Marcel Benelbaz, la société de conseil en gestion patrimoniale, qui peut déjà arguer d'une belle ancienneté par rapport à la jeunesse du métier, se démarque sur le marché, par ses spécificités.

Thesaurus est la seule société en France qui délivre du conseil patrimonial totalement indépendant d'un produit capitalistique affirme le fondateur de l'entreprise, précisant *nous souhaitons conserver cette indépendance, car elle garantit l'objectivité de nos conseils, nous ne voulons pas dépendre de qui que ce soit. Chez nous, les actions sont détenues en interne, par les collaborateurs du groupe.*

Mais l'indépendance n'est pas la seule caractéristique de la maison, elle a également un ratio unique, dont elle est fière, avec autant de personnes en back-office qu'en front office, pour analyser et traiter les dossiers de ses clients. Des dossiers étudiés ici, de manière à la fois transversale et collégiale à travers une équipe de 5 personnes, spécialistes de métiers aussi différents que le notariat, la fiscalité ou encore l'immobilier.

Enfin, elle a mis en place une convention d'accompagnement patrimonial. Accréditée par l'AMF (autorité des marchés financiers), l'entreprise qui cible les dirigeants et cadres des entreprises, ainsi que les professions libérales, pour la partie privée de leur patrimoine, accompagne ainsi 3 500 familles à l'échelle du territoire.

Autant de clients qui lui donnent pour mission l'optimisation de leur patrimoine. Elle s'acquitte de cette mission en appliquant habilement la loi. *Éviter l'ISF, réduire, voire supprimer ses impôts, gérer au mieux, en les anticipant, les problèmes de succession en réorganisant le patrimoine juridique… tout cela est possible* rappelle Marcel Benelbaz, toujours aussi passionné par son métier.

Avec un effectif de 42 personnes, dont 21 sur Aix-en-Provence, Thesaurus est une des sociétés de ce secteur qui emploie le plus de collaborateurs. Un personnel très qualifié qui compte plusieurs ingénieurs patrimoniaux.

Également présent à Lille, Lyon, Paris et Bordeaux, le groupe réalise aujourd'hui un CA de plus de 3,5 M€. Thesaurus se développe essentiellement par le bouche-à-oreille, ce qui constitue toujours un bon indicateur !

THESAURUS
235, rue Louis de Broglie
Tél. 04 42 29 77 97
www.thesaurus.fr

La Pioline a fêté ses **45 ans**

En novembre dernier, le Pôle de la Pioline fêtait joyeusement ses 45 ans !

L'anniversaire a été marqué par l'organisation d'un concert de jazz au Château. L'hôtel quatre étoiles accueillait, pour l'occasion, *Benjamin Faugloire Project*, un groupe de qualité, repéré par Laure Sarda, très investie dans la réussite de cette soirée. Tous les commerçants, ainsi que leurs salariés et leurs clients avaient été invités pour assister à la représentation et au cocktail dînatoire qui suivait.

Un joli coup d'envoi, annonciateur de changements…

• Concert de Liz Mc Comb, du mercredi 17 décembre 2014 devant un public de plus de 300 personnes.

Une nouvelle orientation pour les années à venir

En effet, au-delà du côté festif, cet anniversaire a aussi constitué pour les responsables du Pôle, le moment opportun pour retravailler sur le positionnement du parc commercial et de son marché pour les années à venir. *Nous souhaitons sortir du schéma de la zone commerciale lambda et monter doucement en gamme* explique Nicolas Desanti, Gérant du Château de la Pioline. *Nous sommes en quête de nouvelles enseignes qualitatives et nous allons dans le même temps enrichir notre offre en l'ouvrant sur l'art et la culture sous toutes ses formes. Nous pourrons ainsi à la fois répondre aux nouvelles attentes des clients et développer une cible déjà attirée sur le parc de la Pioline, par certaines marques* poursuit le responsable de la commission communication, sécurité et art et culture.

Le projet a été présenté par Maurice Farine qui a entériné la programmation de plusieurs rendez-vous annuels, au château, ou ailleurs sur le Pôle, pour accueillir des manifestations de bon niveau et favoriser les rencontres, la culture étant le fil d'Ariane de tous les échanges. *L'initiative a été bien reçue par le public, agréablement surpris par cette approche* commente Nicolas Desanti, rappelant que la sécurité a encore été améliorée. *Pouvoir déambuler en toute tranquillité d'une enseigne à l'autre, cela fait aussi partie du luxe* conclut le dirigeant.

Des solutions locales et innovantes pour faire du déchet une ressource

Logistique et collecte
Recyclage en matières premières secondaires
Valorisation en énergie

En Méditerranée, Veolia vous propose une offre complète de prestations pour la gestion globale de tous vos types de déchets.

Plus de 1800 collaborateurs et 60 sites et agences à votre service.

1 rue Albert Cohen - Marseille 16
Tél : 04 91 03 42 00

www.veolia-proprete.fr

Ressourcer le monde

VEOLIA